

Syndicats

magazine



Plus forts ensemble

Votez FG**T**B

FGTB

#2 MARS 2024

Bimestriel | Année 79

E.R. : Thierry Bodson,
rue Haute 42, 1000 Bruxelles

BUREAU DE DÉPÔT :
Charleroi X - P912051

La voix des femmes
compte

Ce que coûte
l'austérité


Transferts sociaux :
pas une question
linguistique

Votre magazine en ligne !

Découvrez régulièrement des reportages, interviews, opinions et toutes les infos qui vous concernent !

➔ www.syndicatsmagazine.be

Vous pouvez également, via ce site, modifier vos préférences d'abonnement.

 [syndicatFGTB](#)

 [syndicatFGTB](#)

 [ABVV/FGTB](#)

**ACTUALITÉS**

Action	4
Ce que coûte l'austérité.....	5
La voix des femmes compte !	6-7
Transferts sociaux : une question de solidarité... pas de langue !	8-9
Extrême droite : et si on y allait, il se passerait quoi ?	10
En bref	11
Des bons d'État au niveau wallon : un projet irréaliste, vraiment ?	12-13
La Fête du Travail 2024 fera vibrer le Mont des Arts !	14

DOSSIER

Les élections sociales, moment phare pour la démocratie en entreprise	15-20
--	--------------

VOTRE CENTRALE

Centrale Générale	21-23
MWB	24-25
UBT	26-27
Horval	28-29
SETCa	30-32

MONDE & RÉGIONS

Agenda	33
Région	34

**La FG TB en ligne**
www.fgtb.be

Syndicats Magazine
en ligne
www.syndicatsmagazine.be



My FG TB
votre dossier en ligne
www.fgtb.be/my-fgtb



Inscrivez-vous
à notre newsletter
www.fgtb.be

Chaque voix compte

Nous y sommes, ou presque ! Plusieurs « Journées des candidats et candidates » ont déjà eu lieu dans les régionales. Le matériel est prêt, imprimé : les élections sociales arrivent. C'est LE rendez-vous du monde syndical. L'occasion pour la FGTB de renforcer sa position dans les entreprises du pays. Et la FGTB, c'est vous !

Un mot pour vous, candidates et candidats. « Merci ». Vous faites la différence, vous êtes nos ambassadeurs et ambassadrices sur le terrain. La FGTB est fière de vous compter dans ses rangs, et restera à vos côtés à chaque étape. En vous fournissant expérience, outils, formations, soutien et protection. Vous n'êtes pas seuls dans l'aventure, nous sommes à vos côtés, forts d'un million et demi de membres, et d'une combativité sans faille.

COMBATIFS, SOLIDAIRES

Pendant les élections sociales, travailleurs et travailleuses choisiront leurs représentants au sein des conseils d'entreprise (CE) et des comités pour la prévention et la protection au travail (CPPT). Des hommes et des femmes qui auront la responsabilité de négocier des conditions de travail équitables, de veiller au respect de la sécurité et de la santé dans l'entreprise. De défendre, tout simplement, vos droits. Être bien représenté-e, c'est donc essentiel.

Dans un contexte marqué par des changements économiques rapides, des défis environnementaux pressants et une évolution constante des technologies et conditions de travail, l'importance de ces élections ne pourrait être sous-estimée. Précarisation de l'emploi, flexibilité, digitalisation des tâches, enjeux de la transition écologique... Austérité imposée par l'Europe et qui menace le monde du travail pour les années à venir. Contre laquelle la FGTB est le seul syndicat à se mobiliser. Nous mettrons la pression jusqu'au bout pour que la Belgique ne vote pas les nouvelles règles budgétaires européennes.

VOTEZ 3 !

Car la FGTB est un syndicat de combat. Un syndicat qui défend avec fermeté la concertation, la démocratie à tous les niveaux, l'égalité des droits

entre travailleurs et travailleuses. Qui prône une meilleure qualité de vie, des revenus dignes. Ces élections représentent une opportunité inestimable de renforcer sa présence sur le terrain. C'est entre vos mains !

Participer aux élections sociales, c'est contribuer à la construction d'un avenir meilleur pour toutes et tous. C'est aussi renforcer la solidarité. Nous ne pouvons que vous inciter à participer, à vous renseigner, à voter 3 ! Chaque voix compte. Au fil de ces pages, vous en apprendrez plus sur les enjeux, la procédure de vote, l'histoire, aussi, de ces élections sociales.

DES VALEURS COMMUNES

« La FGTB est un syndicat fort, combatif, qui parvient à mobiliser. Et les valeurs dans lesquelles j'ai pu me retrouver c'est les valeurs de justice sociale, de lutte contre toutes formes d'inégalités, d'injustices, de discriminations. » Cette phrase, c'est une déléguée FGTB qui la prononce. Le mot est tombé : valeurs. Ce sont nos valeurs communes, de solidarité, d'égalité, de justice sociale, qui nous réunissent. Ensemble, nous portons ces valeurs, nous portons nos couleurs, nous avançons d'un bloc. Nous conjuguons concertation et détermination.

En bref, les élections sociales en Belgique font vivre la démocratie dans l'entreprise, sur le lieu de travail. Elles incarnent la force du collectif et la capacité des travailleurs et travailleuses à peser, à compter, à changer les choses. À faire entendre et respecter leurs voix.

Notre voix, à toutes et tous ! ◀



Thierry Bodson
Président



Miranda Ulens
Secrétaire générale

30 milliards d'économies ? **NO WAY WE WON'T PAY !**

Nous nous sommes faits entendre le 12 mars à Schuman, devant les institutions européennes. Nous avons appelé les ministres européens à rejeter les plans budgétaires à courte vue et irresponsables.

Nous ne voulons pas de cette politique d'austérité stricte et aveugle. Il faut investir dans ce qui compte, ne pas détruire ce que nous avons construit !



30 milliards d'économie : ce que coûte l'austérité

« Austère: qui obéit à des règles sévères, rigoureuses », nous dit le Larousse. L'austérité, la rigueur, la sévérité, c'est ce que l'Europe nous prépare avec son plan budgétaire, imposé à tous les États membres de l'UE. Faisons le point, en quelques questions.

CONTEXTE - L'AUSTÉRITÉ, EN BREF

L'« austérité budgétaire » imposée par l'Europe fait référence à une politique économique visant à réduire les déficits publics et la dette des États membres à travers une combinaison de coupes budgétaires, d'augmentations d'impôts, et de réformes structurelles. Ces mesures d'austérité sont mises en œuvre dans le cadre de programmes de « redressement économique » ou en réponse à des crises financières.

En effet, le traité de Maastricht, acte fondateur de l'Union européenne, prévoit des critères de convergence des économies européennes. Parmi eux: un déficit public qui n'excède pas 3 % du produit intérieur brut (PIB) et une dette publique inférieure à 60 % du PIB.

Les politiques d'austérité ont été particulièrement mises en avant après la crise financière mondiale de 2008. Avec toutes les conséquences sociales qui ont suivi.

AVEC QUELLES CONSÉQUENCES ?

Les politiques d'austérité pèsent lourd sur la qualité, l'accessibilité et l'étendue des services à la population, et donc de la protection sociale. L'une des premières mesures d'austérité consiste en effet souvent à réduire les dépenses publiques.

QUEL EST LE PLAN SUR LA TABLE AUJOURD'HUI ?

Les propositions mises sur la table par l'Europe exigent qu'un pays comme le nôtre accélère la réduction de sa dette publique et ramène son déficit budgétaire sous la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB), en quatre ans. En plus de se constituer quelques réserves.

Selon le Bureau du Plan et l'Institut Brueghel, cela signifierait pour la Belgique un "effort budgétaire" annuel supplémentaire d'au moins 1 % du PIB, cumulé sur une période de quatre ans. Soit plus de 4 % du PIB d'ici à 2029. Sur la base d'un PIB évalué à 600 milliards d'euros en 2029, l'effort se situera donc entre 25 et 30 milliards d'euros. Il serait de 7 milliards d'euros d'économie en 2025, pour augmenter progressivement et atteindre les fameux 30 milliards d'euros en 2029.

Cette somme représentera 10 % du budget total du gouvernement fédéral en 2029. La moitié de ce budget revient à la sécurité sociale.

LA FAUTE À L'ÉTAT SOCIAL ? NON !

Dans un billet consacré au retour annoncé des politiques d'austérité, Jean-Marie De Baene, responsable des services d'études à la FGTB, expliquait ceci : « Si les finances publiques connaissent des moments difficiles, ce n'est pas parce qu'on s'est montré trop généreux en termes de mesures sociales. Mais parce qu'il a fallu répondre aux défaillances du marché. La détérioration de nos finances publiques est principalement le résultat d'un état permanent de gestion de crise : secourir les banques privées, venir en aide aux entreprises lorsque le coronavirus menaçait d'étouffer l'économie, maintenir la demande économique à niveau lorsque les marchés de l'énergie ont failli à leur devoir de fournir cette énergie à des prix abordables. »

POURQUOI DIRE « NON » À L'AUSTÉRITÉ ?

L'Europe fait par ailleurs face à des défis sans précédent en matière climatique ou encore numérique. La récente pandémie a montré l'importance d'une politique de soins de santé – et de prévention – efficace. Va-t-on répéter les erreurs d'hier, et une fois de plus rogner sur les services essentiels ?

Par ailleurs, les crises successives entraînent une peur du lendemain et une angoisse palpable au sein de la population. Angoisse qui peut se manifester par un sentiment de méfiance envers le monde politique, les médias, les acteurs sociaux « traditionnels » en général. Dès lors, s'attaquer une fois encore aux politiques sociale et à la protection des citoyens et citoyennes, c'est faire le jeu de l'extrême droite, qui surfe à l'envi sur toutes les frustrations.

UN BESOIN D'INVESTISSEMENTS

Thierry Bodson, président de la FGTB : « L'austérité doit être absolument évitée. Ce dont on a besoin, c'est d'investissements. On a devant nous plusieurs grands défis, dont la juste transition. Il faut qu'on rende des perspectives aux citoyens, aux travailleurs. Il faut résoudre les problèmes par le haut, positivement. »

Les enjeux sont immenses. L'Europe, derrière ses lunettes à courte vue, les voit-elle ?



La voix des femmes compte !

On a fait grève, on a marché, on a débattu, on a discuté. Autour d'un film, d'une expo, mais surtout d'un thème : celui des droits des femmes, au travail ou ailleurs. Car qui dit mois de mars, dit mois des droits des femmes ! Dans tout le pays, dans toutes les régions de la FGTB, des actions ont été menées en faveur d'une lutte toujours essentielle.

Derrière les chiffres sur le plafond de verre, la violence domestique, les féminicides ou encore l'écart salarial, se cachent des inégalités sociales très ancrées. Nous les combattons tous les jours, en privé, à l'école et au travail. Pour plus d'égalité, partout !

Le 8 mars, jour de grève ! Car que ce soit au travail, à la maison, ou partout dans la société, des inégalités persistent. Ci-contre, découvrez en images quelques-unes de ces actions !

REPRÉSENTATION

Des décisions justes en matière de salaires, d'horaires de travail, de contrats, de sécurité, etc. ne peuvent être prises que par une représentation équilibrée en entreprises. Pensons-y toutes et tous lors des élections sociales à venir !

ET L'ÉGALITÉ SALARIALE, C'EST POUR QUAND ?

Aujourd'hui, les femmes gagnent en moyenne annuelle 21 % de moins que les hommes. 21 %, comme la TVA ! Les femmes travaillent-elles en zone Tax-free ? Le 17 mars dernier, c'était la journée de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Il s'agit d'une lutte cruciale, sociétale, à mener sur tous les fronts. Découvrez nos solutions ici ➔ <https://fgtb.be/ecart-salarial-21%25>

Cet écart de rémunération de 21 % a été calculé par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes sur la base des chiffres de l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS) pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, toutes professions, tous secteurs, tous emplois, toutes heures de travail confondus...



21 %, c'est l'écart salarial annuel moyen calculé sur base de tous les salaires bruts. Mais, dans le secteur privé, l'écart est beaucoup plus élevé (26 %) que dans le secteur public (14,7 %). Et cet écart monte même jusqu'à 44,1 % dans le secteur ouvrier ! Les employés arrivent en deuxième position avec un écart de 31,6 %.

Les causes de cet écart de rémunération sont diverses :

- Les femmes sont encore surreprésentées dans les professions et les secteurs qui sont de moins en moins valorisés, et ce malgré le dur labeur que cela implique. On trouve également plus de femmes dans des secteurs où seuls des contrats à temps partiel sont proposés.
- Outre les murs de verre (la séparation invisible entre les professions et les secteurs), il existe également des plafonds de verre. Les femmes sont plus souvent discriminées à différents stades de leur carrière, depuis le recrutement et la sélection jusqu'aux promotions, en passant par les conditions de travail.
- Par ailleurs, les femmes assument encore beaucoup plus de responsabilités que les hommes dans l'entretien de la maison et le soin des enfants. Et pour remplir ces tâches, elles sont nombreuses à travailler à temps partiel (et donc à gagner moins).
- Moins connus : les avantages sociaux qui s'ajoutent au salaire creusent encore l'écart de rémunération. Les téléphones mobiles, les ordinateurs portables et les voitures avec carte de carburant sont plus souvent accordés aux hommes. ◀



TRANSFERTS SOCIAUX

Une question de solidarité... pas de langue !

La Belgique voit passer des millions de transferts financiers entre régions... Comme dans nos pays voisins ! C'est juste une question de solidarité.



Les transferts sociaux coûtent près de 1200 euros par an à chaque Flamand ». Le titre de cet article paru dans le journal économique De Tijd a fait couler beaucoup d'encre. D'autres médias se sont empressés de relayer l'information et les médias sociaux se sont enflammés.

DE PART ET D'AUTRE DE LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE

Le journaliste francophone Alain Gerlache est revenu sur ce point quelques jours plus tard dans De Morgen : « Ceci est une illustration parfaite des perceptions différentes des transferts de part et d'autre de la frontière linguistique. D'un côté on y voit un montant que chaque Flamand paie, de l'autre simplement une sorte de mécanisme de correction ».

« Tout le monde n'utilise pas le même cadre de référence, explique Alain Gerlache. Dans les pays voisins, les transferts financiers entre régions ne sont jamais contestés. Chez nous, il y a deux identités nationales fortes : le Nord, de plus en plus flamand, et le Sud, où l'on se sent toujours Belge. »

Mais, analyser les flux financiers qui assurent notre protection sociale d'un point de vue linguistique n'est pas pertinent. Les personnes qui le font, ne font que de la récupération politique. En opposant les uns aux autres. En faisant exactement le contraire que ce que véhicule et reflète la sécurité sociale comme valeur, à savoir la solidarité.

UNE QUESTION DE PROTECTION

Cette solidarité, c'est l'assise même de notre sécurité sociale. Les personnes en bonne santé contribuent pour celles qui sont malades ; les actifs pour ceux et celles qui perdent leur emploi. Ces mêmes actifs contribuent au financement des pensions pour celles et ceux qui ont travaillé toute leur vie. Chacun contribue, et peut compter sur un "retour", en cas de besoin. Mais pas seulement ! Vous partez en vacances ? La sécu vous permet d'en profiter pleinement grâce au pécule de vacances. Vous avez des enfants ? Elle vous donne un petit coup de pouce sur le plan financier.

Plus il y a de personnes qui contribuent au pot commun de la protection sociale, plus la sécurité qu'elle pourra offrir sera importante. Un travailleur contribue à la sécurité sociale d'un citoyen malade, qu'il soit flamand, wallon ou bruxellois.

LA CRISE SANITAIRE, UN EXCELLENT EXEMPLE

Le système fonctionne-t-il ? Oui ! Regardons la plus grande crise économique, sociale et sanitaire que nous ayons connue ces dernières années et qui nous a tous touchés, toutes frontières linguistiques confondues : la pandémie du coronavirus.

Notre sécurité sociale a servi de bouée de secours dans la tempête. Olivier Pintelon, conseiller au service d'études de la FGTB, souligne dans le magazine SamPol que : « L'économie a continué à tourner. Tout simplement parce que les règles du jeu ont été appliquées. Pensons aux allocations pour les citoyens qui sont tombés au chômage temporaire. Ou au droit passerelle pour les indépendants (une allocation temporaire en cas de fermeture de leur business). Les économistes voient la sécurité sociale comme un 'stabilisateur économique'. Un amortisseur de chocs particulièrement efficace en cas de conjoncture économique difficile. »

N'oublions pas non plus que les entreprises aussi ont pu compter sur les transferts de la sécurité sociale. Comme le souligne Olivier Pintelon : « Dans les secteurs fermés comme l'Horeca, la culture ou le sport, les entreprises ont automatiquement obtenu un report de paiement des allocations sociales. À titre d'exemple, le secteur du tourisme a été dispensé de cotisations sociales durant un an. »

ENTRE LES RICHES ET LES PAUVRES

Selon l'expert Jef Maes, auteur de l'ouvrage « Votre sécurité sociale est en danger » publié en 2010 (!), les transferts entre les personnes hautement et peu qualifiées sont beaucoup plus élevés que ceux entre les régions. Et les transferts entre les plus riches et les plus pauvres sont encore plus





élevés. C'est logique. Les hauts revenus payent plus d'impôts que les bas revenus. Nous faisons cotiser les travailleurs et travailleuses, mais pas les pensionnés.

LES DÉPENSES DE PENSION ET DE SANTÉ ATTEIGNENT DES RECORDS EN FLANDRE

Jef Maes a analysé un poste de dépenses important spécifique de notre sécurité sociale : les soins de santé. Qu'en ressort-il ? Si l'on tient compte de l'âge, du sexe, du nombre d'invalides, etc., les dépenses moyennes entre les régions sont extrêmement similaires.

Mais certains arrondissements englobent une grande partie des dépenses de santé. « À Eeklo et à Huy, on dépense plus que la moyenne, mais cela s'explique par l'importante présence d'hôpitaux psychiatriques et de maisons de repos et de soins. De même, en Flandre occidentale, les dépenses sont plus importantes en raison de la présence de nombreuses personnes âgées à la côte. Il l'a répété récemment sur Radio 1 : « La région qui reçoit le plus de la sécurité sociale est la région côtière, parce que de nombreux pensionnés y vivent. Personne n'a jamais suggéré dans les médias que le reste du pays paie pour les résidents côtiers en mauvaise santé et que nous devrions nous détacher de cette région ».

Jef Maes souligne également qu'il existe des flux de solidarité dans d'autres pays. « Le niveau des transferts n'est pas plus élevé chez nous. Dans beaucoup d'autres pays européens, la solidarité au sein des régions est plus grande ». C'est le cas, par exemple, en Allemagne, en France ou en Grande-Bretagne.

PAS DE CHÈQUE

André Decoster, professeur de finances publiques à la KU Leuven, a été très clair en 2017 lorsque Geert Bourgeois (N-VA), a détourné son étude sur les flux financiers en Belgique pour laisser à penser que la Flandre émettait un chèque au

”

Plus il y a de personnes qui contribuent au pot commun de la protection sociale, plus la sécurité qu'elle pourra offrir sera importante.

profit de la Wallonie : « En raison du choix de notre système fiscal et de sécurité sociale, il existe des millions de petits flux financiers entre tous les citoyens de ce pays. De riches Flamands vers de pauvres Bruxellois, mais aussi de riches Wallons vers de pauvres Flamands, de riches Flamands du Limbourg vers de pauvres Flamands d'Anvers, etc.

« PAS À SENS UNIQUE »

Eric Dor, auteur de l'étude sur laquelle s'appuie le journal économique, a d'ailleurs répondu au titre communautariste de « De Tijd » : « Il est évident que chaque Flamand ne paie pas réellement pour chaque habitant des autres régions ».

Alors, qu'en est-il ? L'étude de Dor indique surtout qu'au niveau des provinces et des arrondissements, les écarts sont importants. En bref, en Flandre, le Brabant contribue, tandis que les autres provinces reçoivent. Même chose en Wallonie où le Brabant wallon contribue davantage que les autres provinces. Conclusion : « Bien plus que la ligne Nord-Sud, les transferts vont du centre économique - de Louvain-la-Neuve à Gand et Anvers en passant par Bruxelles et Louvain - vers les coins les plus reculés du pays ».

« Rien de neuf, disent André Decoster et Willem, partout en Europe les régions de charbonnage autrefois très riches sont aujourd'hui des zones bénéficiaires. Partout, cette reconversion économique est difficile ».

CONCLUSION

Nous contribuons tous à un système qui met en place des transferts sociaux entre les travailleurs, les personnes en bonne santé, les malades, les demandeurs d'emploi, les pensionnés... Et entre les régions plus ou moins prospères, avec plus ou moins de personnes âgées... C'est exactement à cela que sert notre sécurité sociale : partager et redistribuer, pour le meilleur et pour le pire ! ◀



EXTRÊME DROITE

Et si on y allait, il se passerait quoi ?

À l'approche des élections, la crainte s'intensifie, surtout au Nord du pays : et si l'extrême droite arrivait finalement au pouvoir ? Le Centre d'Action Laïque répond à la question avec humour et légèreté à travers son journal parodique « Vraiment ».

Interdiction de manifester, de faire grève, chasse aux chômeurs, privatisation de l'éducation,... font partie des politiques du parti d'extrême droite « Juste Nous » au pouvoir dans le pays imaginaire « Dystonia ».

« On est dans une société individualiste, basé sur le mérite et où règne la loi du plus fort. Il n'y a pas de place pour les plus faibles. Si on est malade, au chômage, c'est de notre faute », explique Hervé Parmentier, secrétaire général adjoint du CAL. À Dystonia, la sécurité sociale n'existe plus ; les mutuelles, les syndicats, sont interdits. Les droits fondamentaux sont rayés. Les intérêts économiques priment sur tout : l'environnement, le bien-être de la population...

UNE FICTION, VRAIMENT ?

C'est indiqué sur la Une. « Vraiment » est un « faux journal de sensibilisation aux dangers de l'extrême droite en vue des élections de 2024 ». « En effet, les articles relèvent de la fiction, bien qu'ils s'inspirent tous de faits existants. » ajoute Hervé Parmentier.

Prenons l'exemple de l'avortement, que « Juste Nous » interdit « afin de mettre un terme à des années de débauche ». En juin 2022, la très conservatrice Cour suprême aux États-Unis enterrait un arrêt qui garantissait le droit des Américaines à avorter.

LE DANGER NOUS GUETTE...

Les élections fédérales en Belgique ont lieu en juin. Au Nord comme au Sud du pays, l'on votera pour les dirigeants politiques qui gouverneront pour les cinq années à venir. Au Nord, les estimations du baromètre de RTL info-Ipsos-Le Soir donnent froid dans le dos : le parti d'extrême droite Vlaams Belang serait... premier.

« Certaines personnes qui ont reçu le journal avaient des discours totalement décomplexés ; ils assument qu'ils votent pour l'extrême droite. D'où l'importance de sensibiliser à ses dangers ».

LES FEMMES, UNE CIBLE CONSTANTE

Dans « Vraiment », pas d'écriture inclusive, on parle de « droits de l'HOMME »... Ce n'est pas un hasard. Les femmes ont été et sont toujours une des cibles de l'extrême droite. Pour cette dernière, elles se réduisent à leur rôle de mère et d'épouse au foyer, à « leur rôle premier ».

Dans l'horoscope, les prévisions pour le signe du taureau font rire : « Casanières dans l'âme, mesdames, vous faites partie des ménagères idéales de notre Patrie. Continuez à maintenir la propreté, l'ordre et l'amour dans votre foyer. »

UN FRANC SUCCÈS

« L'idée est de ne pas venir avec une posture moralisatrice. Nous voulons faire prendre conscience que tout le monde peut être touché par les politiques de l'extrême droite. » ajoute le secrétaire général adjoint du CAL.

« Ce qui est intéressant, c'est qu'on arrive à ne pas parler qu'aux convaincus. » explique Hervé Parmentier.

« Victime » de son succès, il a d'ailleurs rapidement provoqué des réactions de l'extrême droite. « Le matin même de la distribution, on avait des affiches du centre d'événements du CAL taguées par l'extrême droite. » ◀



Dans le journal « Vraiment » on décrit une société légèrement dystopique. Car en effet, il ne faut pas grand-chose pour basculer.

Hervé Parmentier, secrétaire général adjoint du CAL

« Vraiment » dispose également d'un site web : www.vraiment.eu. Sur le site, chaque article a son pendant pédagogique.

Si vous souhaitez commander des exemplaires du journal, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : cal@laicite.net



INDEX FÉVRIER 2024 L'INFLATION MONTE À 3,20 %

INDICES	Prix à la consommation	131,01
	Inflation	3,20 %
	Indice santé	130,95
	Indice santé lissé	127,21

En février 2024, l'indice des prix à la consommation est en hausse de 0,71 % par rapport à janvier. L'inflation a grimpé quant à elle de 1,75 % à 3,20 %. Le prochain indice pivot s'élève à 128,11. Il n'a pas été dépassé en février 2024.

Les principales hausses de prix qui pèsent sur l'indice en février concernent le gaz naturel, l'électricité, les carburants, les chambres d'hôtel, les loyers, les légumes et les boissons alcoolisées. Les confiseries, les villages de vacances et les produits pour animaux de compagnie ont, par contre, exercé un effet baissier sur l'indice. (Source : Statbel)

SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE VAN HOOL

Lundi 10 mars, le constructeur de bus Van Hool annonce que plus de 1.100 personnes perdraient leur emploi, dont plus de 800 cette année.

Cette annonce est particulièrement difficile à accepter pour les nombreux travailleurs de Van Hool et leurs familles, plongés dans l'incertitude pour des mois, voire des années. Les conséquences seront également graves pour le personnel des fournisseurs de Van Hool.

Toutes et tous ont travaillé pour faire de Van Hool une entreprise performante. Les travailleurs ne sont pas des outils que l'on peut remplacer ou déplacer à volonté. Derrière les chiffres, il y a toujours des histoires humaines.

Les travailleurs et travailleuses affectés méritent non seulement notre solidarité, mais aussi un accompagnement et une compensation appropriés. Cet épisode souligne une fois de plus la nécessité d'une approche européenne en matière de politique industrielle.

LA FGTB NE SOUTIEN QUE PARTIELLEMENT LE RAPPORT ANNUEL DE LA BNB

Le rapport annuel de la Banque nationale a été publié le 13 mars.

L'on y trouve des observations pertinentes comme les marges bénéficiaires historiquement élevées des entreprises, le rôle de l'indexation automatique dans le maintien du pouvoir d'achat des ménages et le problème de la pauvreté de certains groupes défavorisés dans le contexte d'une inflation élevée.

Mais il contient aussi des passages qui sont fondamentalement problématiques, comme ceux sur la spirale salaires-prix en Belgique, sur la modération salariale basée sur la loi de 1996 et sur l'augmentation du taux d'emploi où l'accent reste trop mis sur les incitations financières et le concept d'« emploi convenable », alors que la politique du marché du travail comporte bien d'autres facettes.

Pour ces raisons, la FGTB ne peut que partiellement approuver le rapport annuel de la Banque nationale.

Plus d'infos : scannez le code QR.



Des bons d'État au niveau wallon : un projet irréaliste, vraiment ?

Au lieu d'emprunter sur les marchés pour boucler son budget, la Wallonie pourrait faire appel à l'épargne citoyenne. Trouver des voies alternatives de financement constitue en effet un enjeu majeur pour échapper à la dépendance à l'égard des marchés financiers. Malheureusement, certains ne manquent pas d'arguments pour essayer de bloquer toute initiative en la matière : irréalisable, compliqué, trop cher, voué à l'échec... Et si on décortiquait un peu ces « arguments » ?

SOUVENEZ-VOUS...

En août 2023, le gouvernement fédéral avait émis des bons d'État à un taux avantageux et avec un précompte réduit. Cette initiative avait permis de récolter près de 22 milliards d'euros pour financer l'État et les services publics.

Un mois plus tard, la FGTB wallonne avançait la proposition de lancer le même projet au niveau wallon. Cette initiative poursuivait quatre objectifs : diminuer la dépendance à l'égard des marchés financiers, dégager des ressources pour financer des projets d'intérêt général et stratégiques (comme la poursuite du financement du Plan de relance wallon), proposer un placement intéressant aux détenteurs d'épargne et faire pression sur les banques.

Cette proposition a suscité de nombreuses réactions. Parmi celles-ci, celle du Ministre wallon du Budget et des Finances, Adrien Dolimont, dont la position a évolué au fil du temps. Elle est en effet passée d'un « oui mais non » (bonne idée mais pas envisageable à court terme) à un « projet injuste à oublier ». Quels sont les arguments développés par le Ministre pour décider de ne pas avancer sur ce dossier ? Et, surtout, ses arguments sont-ils crédibles ?

UN BON D'ÉTAT WALLON : UNE IDÉE À OUBLIER AU PLUS VITE. VRAIMENT ?

Comme de nombreux pays et régions, la Wallonie est dépendante des marchés financiers : elle doit emprunter environ 3 milliards d'euros chaque année pour boucler son budget. Et cette situation va perdurer dans les années qui viennent. Trouver une alternative crédible et durable de financement de la Région ne peut donc qu'être positif. La Cellule de la gestion de la dette wallonne ne dit d'ailleurs pas autre chose : « proposer ce type de produit pourrait être une source de diversification des moyens de financement dans le futur. »

LES OBSTACLES SERAIENT INSURMONTABLES. AH BON ?

Dans sa réponse donnée en commission du budget, le Ministre a déroulé plusieurs arguments en termes de contraintes techniques : besoin d'un accord du Ministre fédéral des Finances, manque de réseau de distribution, nécessité d'un accord avec le fédéral pour le précompte réduit, besoin de lancer une campagne d'information...

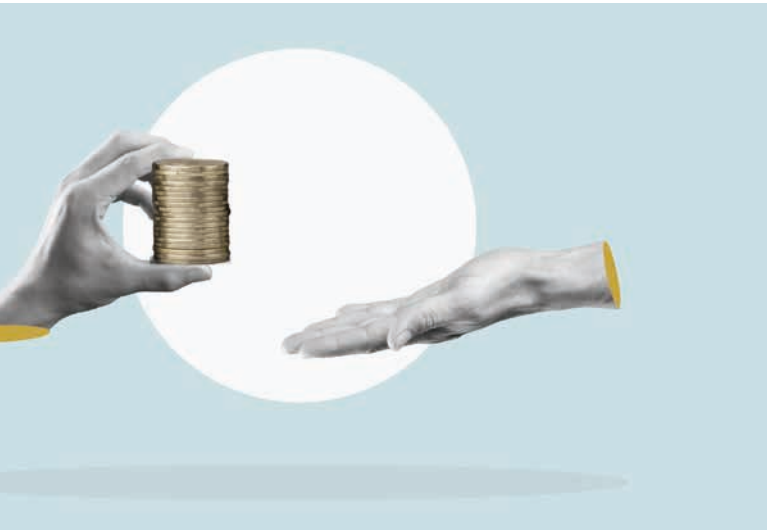
Il est évident qu'une telle opération doit se préparer correctement. Mais ces obstacles, aussi réels soient-ils, ne semblent pas du tout insurmontables... À moins qu'ils ne servent de prétextes pour dissimuler une volonté de ne rien faire ?

L'INITIATIVE SERAIT VOUÉE À L'ÉCHEC. RÉELLEMENT ?

Le Ministre essaye également de convaincre qu'un bon d'État wallon ne rapporterait que des miettes. Le 25 septembre 2023, il évoquait un montant de maximum 200 millions d'euros. On se demande bien d'où vient ce calcul et comment il peut arriver à ce seul et unique montant, sans objectiver quoi que ce soit, que ce soit en termes de taux ou de durée de l'emprunt.

À l'heure actuelle, tout semble indiquer que la demande pour un bon avec un taux intéressant et une maturité relativement courte reste forte. Jean Deboutte, directeur de l'Agence fédérale de la dette déclarait d'ailleurs en novembre : « Je suis sûr que si on avait fait la même opération qu'en septembre, au même taux environ, on aurait eu un très grand succès. Peut-être même un succès encore plus important qu'il y a trois mois. »

Cela coûterait plus cher à la Wallonie que d'emprunter sur les marchés. Pas si vite !



Si la question de la durée est importante, celle du taux est clef. La question est donc la suivante : la Région est-elle en mesure de proposer un taux avantageux, à la fois pour les particuliers et pour elle-même, c'est-à-dire inférieur ou égale aux marchés financiers ?

En octobre, il semble que c'était bel et bien le cas, puisque le Ministre déclarait : « Selon la Cellule de la dette, dans les conditions de taux actuels, la Wallonie pourrait proposer un taux de 3,4 % brut à trois ans, ce qui donnerait un rendement net de 2,2 % ».

Même si les taux auxquels emprunte la Région sur les marchés ne sont pas disponibles publiquement et en temps réel, on peut les estimer globalement à 40 points de pourcentage de plus que les taux appliqués à l'État fédéral. À titre d'exemple, l'État fédéral emprunte aujourd'hui à un an à du 3,4 %. Cela signifie que la Région wallonne pourrait proposer un bon d'État wallon à 1 an à un taux de 3,6 % brut (2,5 % net avec un précompte non réduit, soit à 30 %), sans que cela ne coûte rien aux finances publiques, et ce qui serait réellement attractif pour les personnes ayant la chance de disposer d'une épargne. Des bons wallons avec une maturité de 2,3 ou 5 ans devraient pouvoir également s'envisager.

UN BON D'ÉTAT WALLON PROVOQUERAIT UNE AUGMENTATION DES TAUX ? BIEN AU CONTRAIRE !

À plusieurs reprises, le Ministre a affirmé que l'émission d'un tel bon aurait pour conséquence d'augmenter les taux pratiqués par les marchés financiers. Ce raisonnement semble très contestable et contraire à la réalité. En effet, un gouvernement qui montre qu'il est capable de se passer des marchés financiers (dans ce cas-ci en récoltant l'épargne de ses résidentes et résidents) lance un message fort aux marchés, ce qui a, en règle générale, des conséquences positives sur les taux.

C'est d'ailleurs ce qui s'est passé avec le dernier bon d'État fédéral. Le directeur de l'Agence de la dette a en effet indiqué que le succès de ce bon a eu un effet positif sur les taux d'intérêt belges, qui ont légèrement baissé par rapport à ceux des pays voisins au début du mois de septembre.

ÉPARGNE CITOYENNE ET POPULAIRE : ET SI ON INNOVAIT UN PEU ?

L'émission d'un bon d'État au niveau wallon comporte certaines difficultés et doit évidemment être préparé en amont. Mais se limiter à affirmer que ce projet est irréalisable et injuste pour justifier son inaction constitue une erreur importante. Il est fondamental de rechercher toutes les alternatives possibles pour desserrer l'étau dans lequel se trouvent les finances publiques wallonnes. La diminution de la dépendance aux marchés financiers devrait constituer une priorité pour tout gouvernement, actuel et futur.

À moins que ce manque évident de volonté ne traduise une autre volonté, celle de ne pas aller à l'encontre des desiderata des banques, qui n'ont aucun intérêt à ce qu'une telle initiative se mette en place. Ne l'oublions pas, les banques sont rémunérées à un taux de 4 % sur les dépôts qu'elles placent à la Banque centrale européenne, soit beaucoup plus que ce qu'elles offrent à leurs clientes et clients. Les 22 milliards récoltés par l'État ont donc entraîné, pour elles, un manque à gagner de 900 millions d'euros.

Bien sûr, l'émission de bons d'État wallons n'est pas la solution miracle qui réglerait tous les problèmes. Cette mesure ne constitue qu'un élément parmi d'autres qui doivent s'articuler dans une proposition alternative d'ensemble, qui vise à alléger le poids de la dette, se libérer du diktat des marchés financiers, rompre radicalement avec les politiques d'austérité, mais aussi lutter contre les inégalités.

C'est dans ce cadre que la FGTB wallonne a également avancé la proposition d'un Livret A du type de celui existant en France. Ce compte bancaire réglementé, bien que comportant certaines faiblesses, est le plus ancien produit d'épargne de nos voisins et joue un rôle doublement positif : garantir une rémunération correcte aux épargnantes et épargnants, et financer des projets de long terme, en particulier la construction de logement sociaux. Il existe également en France le Livret d'épargne populaire, uniquement destiné aux personnes aux revenus modestes, qui propose un taux de 5 % et dispose d'une manne de 20 milliards d'euros. Pourquoi ce qui est possible en France ne le serait-il pas en Belgique ? ◀

La Fête du Travail 2024 fera vibrer le Mont des Arts !



La FGTB Bruxelles vous invite chaleureusement à sa traditionnelle Fête du Travail, qui se tiendra ce 1er Mai sur le site du Mont des Arts entre 13h et 20h !

Ce moment phare de l'année syndicale rassemble chaque année des milliers de militant-es et de citoyen.ne.s bruxellois. De nombreuses activités seront proposées telles que le village associatif, le village des familles de Solidaris, des food trucks, des concerts et des débats politiques.

Santé, extrême droite et droits des femmes seront au menu des débats du jour.

Côté musique, dès 15h45, trois concerts s'enchaîneront sur la grande scène de la place de l'Albertine avec 3 groupes belges finement sélectionnés par la FGTB BXL. En guise d'entrée, Turkish Kebab, jeune formation bruxelloise déjà décorée d'un Belgian Worldwide Music Network award, vous mettra en appétit avec des compositions inspirées de la musique turque psychédélique des années 70. Comme plat de résistance, le multi-instrumentiste d'exception Temetan enflammera la scène avec des compositions originales dont il a le secret. Et pour le dessert, The Utopians nous réglera d'un authentique reggae agrémenté pour l'occasion de deux souffleurs et d'une chanteuse, Leonie Wasukulu.

Depuis la dernière édition, une scène « Jeunes FGTB BXL » accueille le public à l'entrée du Mont des arts avec des sets électro/hip-hop de derrière les fagots. ◀

**1 MAI
MEI
2024**

GRATUIT GRATIS
12:00 > 20:00
MONT DES ARTS
KUNSTBERG

**THE UTOPIANS & FRIENDS
TÉMÉ TAN * TURKISH KEBAB**

EXPO • DÉBATS DEBATTEN • VILLAGE ASSOCIATIF VERENIGINGSDORP
ANIMATIONS POUR ENFANTS ANIMATIE VOOR KINDEREN • BARS • FOOD TRUCKS

www.fetedutravail.be www.feestvandearbeid.be



Les élections sociales,

moment phare pour la démocratie en entreprise, approchent à grands pas. En mai, deux millions de travailleuses et travailleurs vont se rendre aux urnes pour élire leurs représentant-es dans plus de 7.000 entreprises, partout en Belgique.

Le but ? Désigner celles et ceux qui, lors des quatre années à venir, vont négocier avec les employeurs de meilleures conditions de travail et de rémunération. Et mener des actions si nécessaire.





75 ans d'élections sociales

En septembre dernier, nous commémorons la création des conseils d'entreprise. Il y a 75 ans était adoptée la loi instituant la concertation sociale au niveau national, au sein des secteurs et des entreprises. Une loi qui reconnaissait le rôle des syndicats et garantissait le dialogue social. Les premières élections sociales ont eu lieu en 1950 et se sont soldées par une belle victoire de la FGTB.

Pour mieux comprendre l'origine des élections sociales, un peu d'histoire...

LES TRENTE GLORIEUSES

Avant la contre-offensive néolibérale au milieu des années 70, nous vivions « les trente glorieuses ». 30 années de forte croissance économique et d'augmentation du niveau de vie. Trois grands stabilisateurs en sont à l'origine. Les deux premiers sont d'une part la sécurité sociale et d'autre part les politiques économiques dites keynésiennes, où l'État est un acteur prépondérant pour orienter le développement économique vers l'intérêt public.

Le troisième pilier, c'est le « compromis » pris entre le monde du travail et celui du capital, en échange de la paix sociale. En bref : quand les bénéfices de l'entreprise augmentent significativement, les employeurs concèdent le principe de négociations pour des hausses salariales.

ROME NE S'EST PAS FAITE EN UN JOUR

Depuis 1936, il existe en Belgique les Conférences nationales du travail. Celles-ci se réunissent autour des questions de salaires et de conditions de travail. Elles institutionnalisent la collaboration entre employeurs et syndicats. En 1944 est créé leur organe d'exécution. En revanche, la représentation syndicale au niveau de l'entreprise et l'intervention des syndicats sur les questions économiques continuent d'être bloquées par les patrons.

En 1946 naissent les Comités de sécurité, d'hygiène et d'embellissement des lieux de travail permettant ainsi aux travailleurs de faire entendre leur voix au sein de l'entreprise. Quelques mois plus tard, suite aux débats autour du dépôt d'un projet de loi sur les conseils d'entreprise, intervient un accord sur la délégation syndicale. Pour la FGTB, c'est une victoire ! « Le fait syndical est enfin reconnu au niveau de

l'entreprise et le caractère revendicatif de la délégation est confirmé ».

20 SEPTEMBRE 1948

La loi portant sur l'organisation de l'économie est votée. Elle prévoit la création d'organes consultatifs. Un conseil central de l'économie chargé de donner des avis en matière d'économie nationale. Un conseil professionnel par branche d'activité économique chargé de donner des avis sur des questions relatives à leur branche. Et enfin les conseils d'entreprises composés du chef d'entreprise et de représentants syndicaux élus lors des élections sociales. Ils sont chargés de donner un avis sur les questions liées aux conditions de travail, à l'organisation du travail, à l'emploi, au licenciement et enfin aux questions économiques.

Par la suite, les syndicats obtiennent également la participation au sein d'organes paritaires qui s'occupent également des questions économiques. Ils acquièrent le droit d'obtenir des renseignements sur la situation économique de l'entreprise.

LES ÉLECTIONS SOCIALES

Les premières élections sociales ont lieu en 1950. Elles confirment la victoire de la FGTB qui réalise un score de... 60 % des voix ! Avant et après, une partie du patronat a bien sûr essayé de freiner ces évolutions. Notamment en jouant sur le nombre de travailleurs nécessaires pour qu'une entreprise soit soumise à l'obligation d'en organiser.

Aujourd'hui, les attaques envers le travail syndical au sein des entreprises restent fréquentes. La preuve que la concertation sociale reste un enjeu essentiel. Elle garantit la possibilité pour le travailleur de faire entendre sa voix, tentée d'être tu, au profit du seul... profit !

Voter pour la FGTB, c'est voter pour la combativité !

Les élections sociales auront lieu cette du 13 au 26 mai dans les entreprises employant au moins 50 personnes. Les travailleurs et travailleuses éliront leurs représentants et représentantes. Celles et ceux qui deviendront leurs délégués pour les quatre années suivantes.

Ces hommes et ces femmes jouent un rôle primordial, en faisant **entendre la voix** des travailleurs et travailleuses dans toutes les décisions qui affectent leurs conditions de travail.

Les délégués de la FGTB luttent pour des emplois décents, avec de bons salaires et des horaires de travail réalistes, des statuts et des contrats solides, des conditions de travail sûres et saines. Contre l'exploitation et la discrimination.



CPPT, CE ET DÉLÉGATION SYNDICALE

Dans les entreprises qui comptent entre 50 et 100 travailleurs seront élus des représentants au Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT). Au sein de ce comité, l'on discute avec la direction de la manière d'améliorer la sécurité dans le lieu de travail, de prévenir les accidents, de fournir l'équipement de protection adéquat, etc. Au programme également : le rythme de travail, le stress et le burn-out, le retour au travail après une maladie, etc.

Si l'entreprise compte plus de 100 travailleurs, le personnel élit des délégués au conseil d'entreprise (CE). Ces derniers font des propositions pour améliorer les salaires et les conditions de travail, travaillent sur des thèmes comme le télétravail, les économies d'énergie, la faisabilité des horaires, etc. Ils surveillent la situation économique et financière de l'entreprise et demandent des informations à ce sujet.

Enfin, il peut également y avoir une délégation syndicale dans l'entreprise. Cette dernière négocie les augmentations de salaire, les primes, les heures supplémentaires, etc.

DES VALEURS DE GAUCHE

Le fil conducteur ? Les valeurs FGTB. Les délégués se mobilisent pour plus de démocratie, de solidarité, de justice et d'égalité. Cette combativité est la marque de fabrique de la FGTB.

Plus forts ensemble !

” Paroles de délégué·es

COMBATTANTES ET COMBATTANTS DU QUOTIDIEN

La FGTB est un syndicat fort, combatif, qui parvient à mobiliser. Les valeurs dans lesquelles j'ai pu me retrouver sont les valeurs de justice sociale, de lutte contre toutes formes d'inégalités, d'injustices, de discriminations.

L'histoire et les statistiques nous démontrent que les syndicats sont très utiles dans les entreprises. Les travailleurs sont mieux protégés, ils ont accès à plus d'informations et ça préserve leurs droits sociaux.

Nous sommes tous liés par un contrat de subordination à l'employeur. C'est un peu un pouvoir et un contre-pouvoir. Et si ce dernier n'existait pas on pourrait imaginer de tomber dans l'autocratie. La direction organise, commande le travail, mais ne l'exécute pas. Ce sont les travailleurs qui l'exécutent. Les représentants en font partie. Ils peuvent amener la direction à prendre conscience des problèmes et à y remédier, avant tout par le dialogue, la concertation sociale. Quand on épuise toutes les ressources en amont, la solidarité est de mise et on a des possibilités de grève.

Christelle



On a été chercher une grille barémique pour les ouvriers dans le bassin sidérurgique. Chose qui n'existait pas. Donc à chaque AIP, on a des augmentations salariales qui tombent sans devoir se battre. On a aménagé les fins de carrière pour les travailleurs âgés ; on leur a obtenu 14 jours de congé en plus. On a aussi réussi à supprimer toute la sous-traitance et à faire en sorte que des CDI soient engagés dans l'entreprise.

Pour obtenir ça, il faut être près des travailleurs jour et nuit. Le bien-être au travail pour nous, il est d'une importance capitale. Il n'y a que le syndicalisme qui peut faire bouger les choses.

Karim

J'ai dit oui (pour devenir candidate) parce que je voulais connaître mes droits. Finir à 20h, ce n'était pas une vie. Je voulais que mes collègues et moi-même puissions avoir une vie familiale et professionnelle. Et pour pouvoir combattre l'injustice. Vu qu'on ne connaissait pas nos droits, on acceptait énormément de choses.



Le tout début de mon combat syndical a été compliqué car j'étais seule. Mais il faut toujours garder le combat en tête et ne jamais rien lâcher.

Bibiane

Ce qui m'enthousiasme le plus dans mon travail syndical c'est quand je vois que des négociations qui vont être menées vont pouvoir faire en sorte que des gens à la fin du mois auront un salaire ou des conditions de travail meilleurs. Il y a un impact direct sur la vie des gens.

Mathilde



Les témoignages ont été tirés de l'émission « Regards » de Yannick Bovy, produite par le CEPAG et proposée par la FGTB wallonne. Pour l'intégralité des témoignages :



Qui peut voter ?

Contrat fixe, contrat à durée déterminée, contrat d'intérim, flexi-job, étudiant-e ou travailleur/travailleuse étranger... les conditions de travail, cela nous concerne toutes et tous ! C'est pourquoi il est important de voter pour la liste 3 lors des prochaines élections sociales de mai 2024.



La règle de base : pour pouvoir voter, vous devez figurer sur la liste électorale qui a été communiquée dans votre entreprise en février. Si c'est le cas, vous recevrez début mai une lettre de convocation. Vous devez la prendre avec vous le jour des élections. Attention : sans cette lettre, vous ne pourrez pas voter !

Si vous ne répondez pas aux conditions d'électorat – pensons par exemple à une absence de longue durée – mais que vous êtes malgré tout sur la liste électorale, vous pouvez voter !

LES CONDITIONS D'ÉLECTORAT

Vous avez un emploi fixe

Vous pouvez voter si le jour des élections, vous êtes engagé-e comme travailleur ou travailleuse fixe avec un contrat de travail ou d'apprentissage et que vous êtes occupé-e depuis au moins 3 mois dans l'entreprise. La première date possible pour les élections est le 13 mai. Donc, si vous travaillez dans l'entreprise depuis le 12 février 2024, vous pouvez vous rendre aux urnes.

La période de trois mois doit être ininterrompue. Mais une brève interruption entre deux contrats consécutifs peut être acceptée. Une suspension pour maladie, accident, vacances annuelles, chômage partiel, interruption de carrière, préavis sans prestations à fournir, etc. n'aura pas non plus d'impact. L'ancienneté continuera à courir durant cette période. En cas de restructuration, fusion ou scission d'entreprises, votre ancienneté acquise avant le changement sera prise en compte.

Si vous faites partie du personnel de direction ou de la direction, vous ne pouvez pas voter.

Vous êtes intérimaire

Vous pouvez voter dans l'entreprise qui vous occupe comme intérimaire à condition d'avoir presté 32 jours de travail dans cette même entreprise entre le 1er novembre 2023 et le 31 janvier 2024.

Il doit s'agir de jours effectivement prestés. Les jours d'inactivité, tels que les jours fériés, jours de maladie... ne seront pas pris en compte. La durée de la prestation sur la journée de travail est sans importance : si par exemple, vous avez travaillé trois heures sur une journée, la journée sera prise en compte comme une journée complète. Le fait qu'en tant qu'intérimaire, vous remplaciez un travailleur ou une travailleuse fixe ou non, est sans importance.

Situation spécifique : vous répondez à toutes les conditions, mais vous ne travaillez plus dans l'entreprise le jour des élections. Que se passe-t-il alors ? Vous pouvez quand même voter. Les frais de déplacement doivent alors être indemnisés par l'agence d'intérim.

Vous êtes étudiant-e

Vous pouvez également participer aux élections sociales, aux mêmes conditions que les travailleurs et travailleuses fixes. Le jour des élections, vous devez être en service dans l'entreprise avec un contrat étudiant et vous devez travailler depuis au moins 3 mois dans l'entreprise en question. Vous ne pouvez pas être membre de la direction.

Vous êtes flexi-jobber

Là encore, vous pouvez voter à condition de répondre à toutes les conditions d'application aux travailleurs fixes : le jour des élections, vous devez travailler depuis au moins 3 mois dans l'entreprise, être lié par un contrat et ne pas faire partie du personnel de direction. Votre ancienneté correspond à la durée de vos contrats successifs à durée déterminée ou à celle de votre contrat à durée indéterminée.

CHAQUE VOIX COMPTE

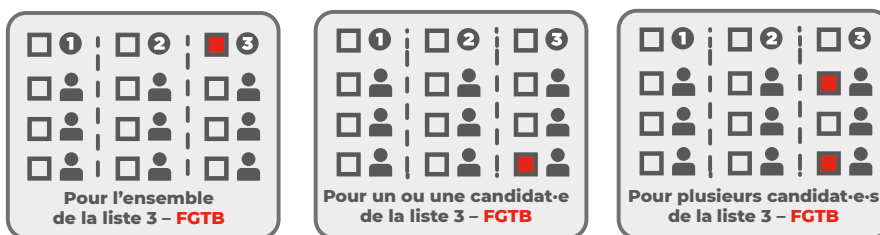
Lors des élections sociales vous choisissez vos futurs délégués. Ces derniers feront entendre votre voix dans toutes les décisions qui influencent vos conditions de travail. Quel que soit votre statut, ou votre contrat.

Les intérimaires par exemple, sont souvent déployés pendant des mois voire des années. Les délégués peuvent soulever ce point, exiger que les règles légales soient respectées et se battre pour leur obtenir des contrats fixes, avec toute la sécurité que cela implique.

Comment voter FGTB, liste 3 ?

Le jour des élections, rendez-vous dans votre entreprise, dans le bureau de vote indiqué sur votre lettre de convocation. Vous y recevrez un ou plusieurs bulletins de vote. Vous pouvez également voter à distance par voie électronique via un ordinateur.

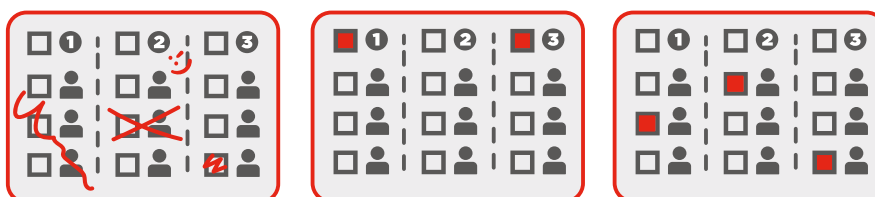
La troisième liste est la liste reprenant les candidat-es de la FGTB. Vous pouvez voter de 3 façons.



Si vous votez sur papier, soyez attentif/attentive aux points suivants :

- Ne colorez pas plus de cases qu'il n'y a de mandats effectifs ! Le nombre de mandats effectifs figure sur votre bulletin de vote.
- N'utilisez que le crayon qui se trouve dans l'isoloir.
- Colorez la case : ne pas cocher, ne pas mettre de croix. Il est interdit de dessiner, barrer ou écrire sur le bulletin de vote. Votre vote ne serait pas pris en compte.
- Vous ne pouvez pas voter pour différentes listes/syndicats, ni pour des candidat-es de différentes listes/syndicats.

Les votes suivants ne sont pas valables :



Bientôt les élections sociales

En mai prochain, des élections auront lieu dans plus de 6000 entreprises belges. Les ouvriers, employés et cadres éliront alors leurs représentants dans les différents organes syndicaux. C'est un événement important pour les travailleuses et les travailleurs puisque du résultat de ces élections dépend le rapport de force que la FGTB pourra instaurer pour les 4 années à venir. Au niveau de votre entreprise mais aussi de votre secteur et même au niveau interprofessionnel.

Plus la FGTB sort grandie de ces élections, plus la voix de ses affiliés sera entendue et respectée tant par les employeurs que par les politiques. Et nous savons tous à quel point il est nécessaire de renforcer la position de notre syndicat face aux politiques néolibérales, aux patrons et aux autres syndicats.

POURQUOI VOTER POUR LA FGTB ?



”

La FGTB se bat pour défendre tous ses affiliés, sans exception.

Elise



”

Parce que la FGTB est un syndicat combatif, revendicatif et solidaire. Il défend des valeurs sociales.

Sandrine



”

La FGTB a gardé des valeurs sociales qui ne sont plus assez défendues dans notre société. Elle est proche des travailleurs et travailleuses, à leurs côtés pour leur rendre service. On est déjà nombreux, mais plus nous le serons, mieux ce sera.

Jonathan



”

Parce que à la FGTB on vous écoute et on ne prend aucune décision sans vous concerter.

Samin



”

Pour moi la FGTB c'est le seul syndicat qui est engagé politiquement à gauche. Qui ose maintenir ses positions dans un monde très à droite.

Ludovic



”

Pour l'esprit combatif de la FGTB, son envie de faire bouger les choses.

Maria

**Envie d'en savoir plus sur les élections sociales ?
Rendez-vous sur le site fgtb2024.be**

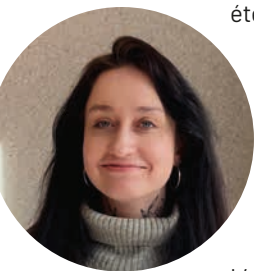
Le secteur du textile et les répercussions sur le climat

Avec la fast fashion, la production mondiale de fibres textiles ne cesse d'augmenter et les conséquences sont désastreuses pour l'environnement. C'est dans ce contexte qu'une centaine de délégués du secteur ont participé à une journée d'étude sur le climat. L'objectif était de sensibiliser les délégués à cette problématique afin qu'ils puissent mettre ce point à l'agenda dans leurs entreprises. Nous avons demandé à nos délégués Jolien, Frank et Niels quelle était la situation dans leur entreprise et surtout, comment ils envisagent l'avenir.

Qu'est-ce qui a changé dans votre entreprise en ce qui concerne le climat ?



Frank (IVC Avelgem - vinyle) : De nombreuses choses ont déjà été adaptées. Trois éoliennes ont été installées sur le site, l'année dernière l'entreprise a installé des panneaux solaires là où c'était possible et a investi dans un nouveau four et un nouveau brûleur pour consommer moins d'énergie. Nous utilisons également l'eau de l'Escaut, qui passe juste derrière l'entreprise, pour le processus de refroidissement. Enfin, les voitures de société sont remplacées par des véhicules électriques et le leasing de vélos rencontre un réel succès puisque début 2023, nous avons déjà 130 vélos en leasing !



Jolien (Owens Corning - fibre de verre) : Il a d'abord été question de leasing de vélos, mais cela n'a malheureusement pas été mis en œuvre. Selon moi, l'entreprise pourrait faire plus d'efforts, mais ce n'est pas toujours facile financièrement. Il est également question de panneaux solaires et de voitures électriques, mais je n'en sais pas plus. Il y a cependant un changement important qui a été effectué : les gobelets en plastique ont été remplacés par des tasses personnalisées. L'entreprise est également à la recherche de nouveaux vêtements de travail. Je vais moi-même essayer d'apporter ma pierre à l'édifice afin qu'ils répondent à certains critères.



Niels (Berry BPI - film plastique) : Notre entreprise est située dans le centre d'un village. Cela ne facilite donc pas les adaptations. Nous n'avons pas de place pour les éoliennes, par exemple. Mais malgré tout, on essaie d'avancer. Par exemple, grâce au questionnaire annuel distribué aux collègues, davantage de verdure a été plantée sur le site et le toit de l'entreprise a été végétalisé.

Le climat est-il un thème syndical ?

Tous les trois : Oui ! En tant que syndicat, nous devons travailler autour de ce thème, en expliquer l'importance aux collègues. Il faut que les grandes industries en assument les charges sans que le travailleur ordinaire n'en subisse les conséquences !

Pour Annelies Deman, secrétaire fédérale responsable du secteur du textile pour la Centrale Générale FGTB, même si le sujet de la transition est difficile et parfois éloigné des préoccupations immédiates des travailleurs, il reste néanmoins essentiel : « Avec le Green Deal, la transition devra se faire, quoi qu'il en coûte. En tant qu'organisation syndicale, il est de notre responsabilité de faire en sorte que cette transition soit aussi juste que possible et que les travailleurs y soient préparés. »

➔ Scannez le Code QR et lisez l'intégralité de l'interview.



À SAVOIR...

- La production de textile a un impact sur l'environnement à 3 niveaux : la consommation (et la pollution) de l'eau, l'utilisation de produits chimiques et la consommation d'énergie.
- En 20 ans, la production de textile a presque doublé, pour atteindre 109 millions de tonnes en 2020.
- En Belgique, nous avons des entreprises qui sont à la pointe de l'innovation pour réduire leur impact sur l'environnement. Par exemple les entreprises belges Purfi, Libeco ou Utexbel qui repoussent les limites et montrent que des alternatives existent.

De nouvelles maladies de la peau reconnues comme maladies professionnelles

Vous travaillez souvent en extérieur ? Vous êtes bûcheron, ouvrier de la construction ou encore couvreur ? Alors cette nouvelle vous concerne. Depuis février, deux nouvelles maladies de la peau liées à l'exposition au soleil sont reconnues comme maladies professionnelles par FEDRIS, l'Agence fédérale des risques professionnels. Il s'agit des kératoses actiniques multiples et du carcinome épidermoïde. Mais en quoi consistent ces maladies et surtout, comment les éviter ?

Les kératoses actiniques multiples sont des taches qui apparaissent lorsque la peau est exposée aux rayons ultraviolets pendant une longue période. Par exemple, à la lumière du soleil. Ces taches augmentent le risque de développer un carcinome spinocellulaire (cancer de la peau). Ces kératoses peuvent évoluer vers une forme de cancer de la peau : le carcinome épidermoïde. Il ressemble à une grosseur rose pâle avec éventuellement une tache blanche au milieu.

LES CONDITIONS ?

Pour que la maladie soit reconnue comme maladie professionnelle, vous devez remplir certains critères. Notamment travailler pour un des secteurs repris par FEDRIS, avoir été exposé dans un cadre professionnel au soleil pendant un total d'au moins 20.000 heures et compter au moins 6 kératoses actiniques par zone de peau exposée au soleil.

Il est important de préciser que les 20.000 heures d'exposition ne peuvent être calculées que sur les mois de mai à septembre. Ce qui correspond environ à 25 ans de travail dans une profession de plein air.

UN DOUTE ? FAITES-VOUS CONTRÔLER !

Si vous avez des doutes quant à une tache sur votre peau, rendez-vous chez votre médecin pour la faire examiner. Si vous répondez aux critères, n'hésitez pas à remplir une demande de reconnaissance auprès de FEDRIS.



IMPORTANCE DE LA PRÉVENTION

Il existe de nombreux moyens de se prévenir de ces maladies, souvent douloureuses et dangereuses. Et dans la prévention, l'employeur a un rôle essentiel à jouer en fournissant par exemple des crèmes protectrices, des vêtements qui protègent des effets du soleil ou en adaptant les horaires de travail pour éviter les heures de plein soleil.

Nous invitons les délégués au CPPT à se montrer vigilants et à s'assurer que l'employeur prenne de telles dispositions suite à une analyse de risques.

Ces reconnaissances constituent certes une avancée, mais nous estimons que ce nombre d'heures est bien trop élevé et que la maladie peut très bien se déclarer avant ce délai. Pendant les autres mois de l'année, les rayons ultraviolets peuvent également être importants. À nos yeux, le type de peau doit également être pris en compte dans le risque de développer ces pathologies de manière précoce.

➔ Plus d'infos sur le site www.fedris.be ◀



Pour une Europe de la prospérité, de la réindustrialisation, de la paix et solidaire des peuples du monde

Les chefs d'États et de gouvernements se sont mis d'accord avec la Commission européenne sur un plan d'austérité sans précédent pour les 4 à 7 prochaines années ! L'accord final impose aux gouvernements des coupes drastiques dans les budgets et des efforts monstrueux sur la dette, de lourdes sanctions seront appliquées !

Les déclarations sur la nécessaire réindustrialisation de notre pays seront balayées si l'austérité s'impose via l'Europe. Aucun enjeu social ne sera surmonté si l'on effectue des coupes dans la sécurité sociale, l'enseignement, les soins de santé, les investissements publics, les salaires...

Les désastres sociaux qui émergeront inmanquablement de cette cure d'austérité seront un terrain fertile pour le développement des idées de haine propagées par les partis d'extrême droite. Le continent entier risque de basculer vers des heures sombres sur le plan de la démocratie et du vivre ensemble.

Le processus de décision, très éloigné du cadre démocratique, est bientôt abouti. Le conseil et le parlement européen devront bientôt se prononcer.

Les Métallos FGTB refusent que la classe travailleuse paie une nouvelle fois les crises d'un système capitaliste à bout de souffle. Nous appelons l'ensemble des parlementaires européens à s'opposer à ce projet d'austérité. Nous appelons les chefs d'États européens à choisir la prospérité partagée et la réindustrialisation plutôt qu'une Europe du déclin social. Nous exigeons que les candidats aux futures élections se prononcent clairement et que cela devienne l'enjeu principal de la campagne : allez-vous vous faire élire pour appliquer cette austérité ?

Dans le même temps, la guerre sur le continent Européen continue. Elle plonge le peuple ukrainien dans une détresse absolue et l'ensemble de l'Europe vers une crise économique inévitable. Le discours ambiant est à l'escalade du conflit et à la militarisation des esprits ! Les discours poussant à la paix sont minorisés et désavoués par la classe politique au pouvoir. Certains ne semblent plus craindre de nous pousser vers une confrontation militaire entre puissances nucléaires !

Nous considérons qu'une désescalade du conflit entre l'Ukraine et la Russie doit être une priorité absolue. Nous appelons à ce que toutes les voies diplomatiques soient activées pour mettre fin au conflit et envisager une paix durable qui assure la sécurité de tout un chacun. Nous refusons la « bellicisation » de l'économie comme unique issue aux enjeux de paix que nous devons affronter. Nous plaçons pour une politique européenne de désescalade des conflits et de diplomatie pour garantir un développement économique diversifié et pacifique.

Mais notre continent n'est pas le seul à connaître les affres de la guerre, partout dans le monde des peuples souffrent de l'impérialisme, du colonialisme et de guerres pour l'accès aux ressources. En Palestine, au Congo... partout : la classe travailleuse souffre des effets les plus dramatiques d'un système capitaliste qui ne vit que de l'impérialisme, du colonialisme et des conflits entre les peuples.

Le monde change, nos responsables doivent comprendre que nous n'avons rien à gagner à rester enfermés dans un soi-disant « camp occidental » qui s'affronte avec le reste du monde dans une escalade militaire infinie.

Nous voulons favoriser une Europe non alignée qui développe de bonnes relations avec un maximum de pays dans le monde. Nous sommes pour des alliances et accords qui permettent de garantir la sécurité collective de toutes et tous. Ces alliances doivent servir à la protection de nos territoires mais pas à des interventions militaires qui créent le chaos, la misère, l'exode de réfugiés et le développement du terrorisme. Nous refusons le « deux poids, deux mesures » actuel de la politique étrangère européenne concernant la Palestine et appelons l'Europe à prendre des mesures fortes pour obliger Israël à un cessez-le-feu et à respecter le droit international, notamment à travers un embargo économique et diplomatique !

D'austérité en austérité

Certains s'en souviennent sans doute : dans les années nonante, nous avons passé pas mal de temps dans la rue et dans les piquets de grève pour combattre le « Plan global ». Un plan imaginé par le gouvernement de l'époque, dirigé par un premier ministre du nom de Jean-Luc Dehaene, un social-chrétien flamand. C'était un plan d'austérité « canon » destiné, comme le disaient les responsables, à redresser les finances d'une Belgique extraordinairement déficitaire et terriblement endettée. Il s'agissait de trouver 75 milliards, à la grosse louche, essentiellement sur le dos des travailleurs et des allocataires sociaux.

Nous voici, en ce printemps 2024, confrontés à un autre plan d'austérité tout aussi « canon », imposé par l'Europe. Il en coûtera 30 milliards au moins à la Belgique. Sauf que cette fois, c'est 30 milliards d'euros. Du temps de Dehaene, c'était 75 milliards... de francs.

Entre les deux plans d'austérité, il y a eu pas mal de crises, beaucoup d'autres plans de rigueur, des tas de crans en plus dans les ceintures. Les finances publiques sont toujours dans le même état, plus ou moins. Matériellement, nous ne vivons pas mieux. Et dans nos têtes, c'est pire : admettons-le, l'avenir nous paraît de plus en plus sombre. Des responsables politiques parlent d'économie de guerre, quand ils ne disent pas qu'ils vont envoyer leur armée guerroyer à moins de deux jours de route d'ici...

Leur austérité, leur rigueur, ne nous ont servi à rien. La qualité (et pas seulement le niveau) de vie a baissé. Les services publics ont été presque démolis, et en même temps l'idée d'une certaine égalité des citoyens. La société se fracture, avec l'émergence de plus en plus flagrante d'une toute petite caste de super-nantis et une immense majorité d'hommes et de femmes qui peinent à nouer les deux bouts.

Leur austérité n'a servi à rien. Mais les mêmes responsables politiques, bien abrités derrière une Europe opaque (et c'est dommage de devoir le constater), en remettent une couche... Si ça n'a servi à rien jusqu'ici, disent-ils, c'est parce que nous avons, nous travailleurs, refusé de marcher comme ils le voulaient...

Dans toute l'histoire, et spécialement depuis la mise en place du système libéral-capitaliste, il y a une constante : les crises profitent à quelques-uns, qui ont donc objectivement intérêt à ce qu'elles se multiplient. Elles sont payées par



Nous venons d'entamer un combat de plus, celui qui s'oppose au nouveau plan d'austérité européen. Ce sera un long, dur combat. Comme tous ceux que nous avons mené. Et que nous avons, très souvent, gagné.

une immense majorité, qui n'a d'autre ressource que la protestation. Une protestation insupportable aux yeux des « quelques-uns » qui cherchent à le réduire en utilisant les lois (par exemple, toutes les tentatives de limiter le droit de grève et de manifestation) ou en brandissant la menace de cataclysmes (comme la guerre) si immenses que tous les sacrifices sont justifiés à l'avance.

Tout cela est bien pessimiste ? Peut-être. Je pense plutôt que c'est regarder les choses en face, et c'est tant mieux de le faire ainsi. Les travailleurs, le mouvement syndical, n'ont jamais progressé qu'en faisant face. Et pour faire face, il faut voir clair.

Nous venons d'entamer un combat de plus, celui qui s'oppose au nouveau plan d'austérité européen, qui vous a été détaillé par ailleurs tout au long des dernières semaines. Ce sera un long, dur combat. Comme tous ceux que nous avons mené. Et que nous avons, très souvent, gagné. Parce qu'après un peu d'abattement revient toujours l'espoir.

Nous votons bientôt dans nos usines, puis dans les bureaux de vote de la Région, du pays, de l'Europe. C'est un droit précieux. Nous devons encore plus mobiliser, manifester, faire grève. Ce sera dur, mais on y arrivera. J'en suis convaincu à chaque assemblée, à chaque réunion avec vous à laquelle je participe : les Métallos de la FGFB de Liège-Luxembourg restent à la pointe de la lutte. Et notre volonté finira par triompher d'un système qui est, tout simplement, devenu complètement dingue. Bonnes luttes dans les semaines et les mois qui viennent. ◀

Thierry Grignard
Président MWB Liège-Luxembourg

Vooruit et UBT, même combat : défendre les travailleurs et leurs luttes

Profitant de sa visite à notre comité fédéral, nous avons posé trois questions à la nouvelle présidente de Vooruit, Melissa Depraetere, concernant les luttes des travailleurs et travailleuses et la montée de l'extrême droite.



Melissa, avec les socialistes au gouvernement, Vooruit s'est surtout concentré sur le renforcement du pouvoir d'achat. Quelles mesures concrètes ont été prises ?

Melissa Depraetere : Nous avons principalement renforcé le pouvoir d'achat en réduisant les frais tels que les factures d'énergie d'une part, et en augmentant les salaires, les allocations et les pensions d'autre part. Nous avons franchi des étapes importantes comme l'augmentation des salaires minimums pour la première fois depuis 2008 et nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin. Il est fondamental que les travailleurs et travailleuses des secteurs essentiels, souvent mal payés, touchent une rémunération juste. Nous avons également protégé l'indexation automatique et relevé fortement les pensions minimums.

Comment voyez-vous la relation entre Vooruit et la FGVB ?

Melissa : Vooruit et l'UBT mènent le même combat : défendre les travailleurs et leurs luttes. La collaboration a été excellente ces dernières années. Personnellement, je saisis parfaitement toute l'importance de cette collaboration. Mon père a longtemps travaillé comme soudeur et il a toujours

été reconnaissant envers le syndicat qui a fait en sorte qu'il travaille dans les meilleures conditions, avec un salaire décent. Nous poursuivrons le combat dans le même sens ces prochaines années.

Quel est le rôle du Vooruit dans la lutte contre l'extrême droite et le danger qu'elle représente pour le pouvoir d'achat et les programmes sociaux ?

Melissa : Le Vlaams Belang a essayé de se faire passer pour un parti social en copiant nos programmes, mais leur comportement électoral en dit long. Ils votent contre l'augmentation des salaires minimums et de meilleures conditions de travail, mais s'expriment en faveur des biens de luxe tels que les jets privés. Le schéma se répète en Europe partout où l'extrême droite arrive au pouvoir. L'Italie en est un exemple. Giorgia Meloni, la première ministre, a supprimé en envoyant un SMS les revenus supplémentaires pour les personnes aux pensions et revenus faibles. C'est le danger de l'extrême droite ; Vooruit mettra tout en œuvre pour l'empêcher d'accéder au pouvoir.



RACE TO THE BOTTOM

Esclavage moderne et exploitation dans le transport et la logistique

Dans une société où la mondialisation et la concurrence sont la norme, le secteur du transport fait face à des défis de taille. Parmi eux, le phénomène de plus en plus courant du dumping social. Frank Moreels, notre président, jette un regard critique sur cette question préoccupante dans son livre « Le monde est à nous ».

Dans le secteur du transport et de la logistique, le dumping social est un problème croissant. Une main-d'œuvre bon marché est recrutée dans des pays à bas salaires. Les salaires sont ainsi nivelés vers le bas et les législations nationales en matière de travail contournées. Cela entraîne des conditions honteuses pour les travailleurs et ébranle les régimes de sécurité sociale et les systèmes d'imposition.

Il est d'une importance capitale que les donneurs d'ordres soient tenus responsables de leur chaîne d'approvisionnement. L'Union européenne a pris des mesures pour s'attaquer au dumping social, mais il reste beaucoup de travail. La création d'une Autorité européenne du travail est un pas dans la bonne direction, mais une application plus rigoureuse de la législation et des règles plus strictes sont nécessaires.

Il est temps de mettre en place une chaîne d'approvisionnement équitable, dans laquelle les donneurs d'ordres paient le juste prix et assument la responsabilité des conditions de travail de leurs travailleurs, même en cas de sous-traitance. Ce n'est qu'ainsi que nous mettrons fin à l'esclavage moderne et à l'exploitation dans le secteur du transport et que nous garantirons un environnement de travail sûr et équitable pour tous les travailleurs.



La collaboration avec la MWB est actée !

Le 5 février 2024, nous avons ratifié, non sans fierté, l'accord de coopération officiel entre l'UBT et la MWB dans la province du Hainaut. Cette étape historique marque l'association de nos deux centrales dans le but de se renforcer mutuellement et de créer des synergies. Ensemble, on est plus forts ! ◀

TITRES-SERVICES

Les travailleuses en action face à l'attitude déplorable des fédérations d'employeurs

Les aides ménagères titres-services, en front commun syndical, ont lancé un plan d'action contre la dénonciation de la convention collective de travail (CCT) sur la prime de fin d'année. De l'argent il y en a mais il va encore et toujours dans la poche des actionnaires et non des travailleuses. Cela suffit !

« Trop c'est trop ! ». C'est le mot d'ordre des centaines de travailleuses réunies en front commun syndical le 7 février dernier pour définir un plan d'actions à venir. La raison ? La dénonciation en décembre dernier par Federgon et DCO Vlaanderen de la CCT sur la prime de fin d'année et le remboursement des indemnités en cas de chômage économique sans aucune discussion avec les syndicats ! Cela vient après leur refus de négocier les primes pouvoir d'achat et l'amélioration des conditions de travail des travailleuses. Pas question de laisser faire !



L'ARGENT PUBLIC NE DOIT PAS SERVIR LES INTÉRÊTS DES ACTIONNAIRES

Entre 600 et 800 aides ménagères se réunissent le 23 février Gare centrale à Bruxelles sous une pluie battante et des rafales de vent. Ce n'est sûrement pas la tempête qui les arrêtera.

« Aujourd'hui on est rassemblées pour protester contre Federgon et l'annulation de la CCT sur la prime de fin d'année. Nous voulons dénoncer cette histoire invraisemblable. Pour nous, cette prime, elle est importante. On en a besoin, surtout en fin d'année. C'est une petite bouée d'oxygène. », explique Nancy, aide-ménagère titres-services et déléguée FGTB Horval.

Cette fois la coupe est pleine. Dans le viseur : les actionnaires. Direction le siège social de la banque BNP Paribas Fortis pour l'asperger de « goudron » et de plumes. Nancy ajoute « Les patrons disent que nos salaires ont augmenté et qu'on doit être heureuses avec ça. Sauf que ce n'est pas une augmentation, c'est l'indexation automatique des salaires. Au niveau des bénéficiaires, les actionnaires se mettent des dividendes dans la poche... avec de l'argent public, et ça il ne faut pas l'oublier. Et qu'est-ce qu'on donne aux travailleuses ? Rien. Alors que ce sont elles qui amènent les bénéficiaires dans l'entreprise. Leurs salaires à elles n'augmentent pas, leurs conditions de vie restent toujours exécrables ». Yolande, également travailleuse en titres-services et affiliée à la FGTB Horval commente : « Le problème est que les régions laissent faire qu'un gros patron s'en mette plein les poches et qu'il y ait des dividendes. Notre salaire est déjà pas terrible et en plus on tente de nous retirer notre prime de fin d'année. C'est inadmissible ... ! On se battra jusqu'au bout ! »

Pour la FGTB Horval, ses déléguées, ses affiliées, une chose est claire : la signature d'une CCT sur la prime de fin d'année doit se faire au plus vite et telle qu'elle était avant sa remise en cause par les fédérations d'employeurs. Il ne peut en être autrement !

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE « CONSTRUIS TON FUTUR AVEC NOUS »

Le 4 septembre dernier, la FGTB Horval lançait une enquête auprès des travailleuses titres-services intitulée « Construis ton futur avec nous ». Le but, définir leurs priorités.

Des centaines d'aides ménagères ont répondu au questionnaire et ont établi leurs priorités. Les voici :

1. 72 % des répondantes veulent augmenter les salaires ;
2. 65 % des répondantes veulent repenser le temps de travail pour moins de pénibilité ;
3. 70 % des répondantes veulent plus de respect envers les travailleuses.

Après l'enquête, place aux actes. La FGTB Horval a mis en ligne une interpellation à signer. Elle la remettra aux personnes concernées pour faire bouger les lignes.



BARRY CALLEBAUT

500 emplois sur la sellette, les travailleurs sous le choc

Le géant du chocolat l'a annoncé le 26 février lors d'un conseil d'entreprise extraordinaire : l'entreprise va connaître une restructuration mondiale. Cela va passer par un licenciement collectif. 2.500 travailleurs dans le monde sont concernés dont 500 en Belgique, sur les sites de Wieze, Lokeren et Halle.

Il est 10h45 lorsque le coup de massue tombe sur la tête des travailleurs de Barry Callebaut. Un mail de la direction les informe de l'intention du groupe de licencier près de 2.500 personnes sur les 130.000 qu'il emploie à travers le monde dans les prochains 18 mois. « Un véritable bain de sang social » s'indignent les syndicats en front commun, dont la FGTB Horval.

Le chocolatier prévoit de se séparer de 311 personnes dont 62 ouvriers pour les sites de Wieze et Lokeren ; 160 ouvriers à Halle, soit la moitié des ouvriers de l'usine. Les chiffres et les raisons annoncées par la direction sont cruels. Barry Callebaut veut faire des investissements massifs (525 millions d'euros) et cela passe par la suppression d'emplois. Pourtant, l'entreprise se porte bien, elle est même rentable. Barry Callebaut Belgium N.V. a réalisé un bénéfice de 52 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. Sa société mère, elle, a un bénéfice de 461 millions d'euros. La direction a touché 24,97 millions d'euros, dont 7,08 millions d'euros pour le PDG, à lui tout seul.

Au moment d'écrire ces lignes des discussions sont en cours pour déterminer les éventuelles actions à venir.

La procédure Renault est enclenchée et un nouveau conseil d'entreprise est programmé pour le 28 mars.

L'AGRICULTURE DANS LA TOURMENTE

Le point du vue du syndicat

Lorsque les agriculteurs descendent dans la rue et font la une des journaux partout en Europe, les gouvernements et l'Union européenne s'empressent de faire des concessions pour les satisfaire. En tant que syndicat, nous voyons des opportunités dans la politique européenne pour construire un secteur agricole qui ne soit pas seulement durable d'un point de vue environnemental, mais aussi en termes de conditions de travail. La conditionnalité sociale (« Social conditionality ») pourrait être la solution.

Nous avons besoin de mesures pour une vraie transition équitable tant pour les entreprises agricoles que pour leurs travailleurs. N'oublions pas que si la situation des agriculteurs est déjà difficile, celle des travailleurs agricoles est tout simplement insupportable. En Europe, une grande partie des travailleurs saisonniers, migrants et journaliers, sont encore confrontés à des horaires de travail non déclarés, à des conditions de logement misérables et à d'autres formes d'exploitation. Les (rares) inspections révèlent régulièrement des abus ...

Le « petit » agriculteur est à peine entendu. Il en va de même pour les syndicats : nous représentons les travailleurs les plus vulnérables et ne recevons pas suffisamment d'attention, alors que les conditions de travail et de vie dans le secteur sont encore dramatiques pour beaucoup.

Afin d'imposer un plus grand respect des conditions de travail et de vie des travailleurs du secteur agricole, après des années de lutte, nous soutenons l'introduction de ce que l'on appelle la « conditionnalité sociale » dans la politique agricole européenne. Cela devrait permettre de garantir que les employeurs qui reçoivent des subventions agricoles mais commettent des fraudes sociales, par exemple, puissent être sanctionnés. Un principe logique.

Malheureusement, les forces de droite tentent de mettre cette politique au placard. Fin février, le ministre de l'Agriculture David Clarinval (MR) a voulu mettre en veilleuse cette mesure pour apaiser la colère des agriculteurs. Le bien-être des employés n'est visiblement jamais la priorité de la droite... La tentative a échoué grâce à la pression conjointe de l'EFFAT, de la FGTB Horval et des partis politiques progressistes. Nous pouvons nous en féliciter mais devons rester vigilants. ◀

Parce qu'ensemble, on est plus forts !

Comme vous le savez, les élections sociales se tiendront du 13 au 26 mai dans toutes les entreprises comptant au moins 50 travailleurs. Les élections sociales, c'est l'occasion pour vous de choisir quelles personnes vous représenteront face à l'employeur dans les organes de concertation. Le moment par excellence pour faire entendre vos voix. Il est important d'être représenté par un syndicat fort, qui dessinera avec vous un monde du travail plus juste et solidaire, dans votre entreprise, dans votre secteur et au niveau interprofessionnel.



Les délégués SETCa-FGTB sont à vos côtés pour vous épauler, vous conseiller, défendre vos droits, lutter pour préserver des conquêtes mais aussi évoluer vers un avenir plus social et plus fort. Le moment venu, il est important que vous votiez pour la FGTB, soit la **liste 3**. Nous vous expliquons pourquoi à l'aide de quelques thèmes clés que nous défendons chaque jour à tous les niveaux.

Naturellement, chaque entreprise est unique. Si vous avez des questions concernant la situation dans votre entreprise, prenez contact avec votre/ vos délégué(s) SETCa. Ils sont toujours là pour vous !

POUR UN TRAVAIL ET UNE VIE DE QUALITÉ

Le SETCa est un syndicat qui est à vos côtés tout au long de votre vie et qui lutte pour un monde plus juste et solidaire. Garantir un **avenir** pour les jeunes et les moins jeunes basé sur la stabilité, maintenir l'emploi - un emploi de qualité pour tous - le développer, le faire évoluer (notamment via des formations), **préserver les conquêtes sociales, offrir de bonnes conditions de travail et de rémunération** constituent nos priorités. Le SETCa, c'est aussi une équipe à l'écoute, qui vous épauler dans les bons moments comme dans les moments de crise.

Le SETCa défend des choix de société pour améliorer la vie quotidienne des travailleurs et travailleuses, des travailleurs sans emploi, des malades, des pensionnés et même de la toute jeune génération, entre autres par le biais d'un processus décisionnel dans les entreprises. Le SETCa, ce sont aussi des choix de société pour la planète. Nous avons l'habitude de dire qu'il n'y a pas d'emplois sur une planète morte... Ce n'est pas qu'un slogan ! Par la concertation d'abord, mais par l'action aussi quand il le faut.



DES LIMITES À LA FLEXIBILITÉ

Malgré ce qu'affirment certains politiques ou certains employeurs qui veulent toujours repousser plus loin les limites, notre marché du travail, nos emplois sont déjà très flexibles aujourd'hui. La flexibilité ne concerne pas seulement le temps de travail, mais aussi les tâches, les contrats, les lieux de travail... **Le travail flexible doit rester l'exception**. Il doit être encadré collectivement et limité au maximum et constitue une matière pour la concertation sociale dans votre entreprise.



POUR UN ÉQUILIBRE ENTRE TRAVAIL ET VIE PRIVÉE

La frontière entre vie privée et vie professionnelle est toujours plus floue. C'est une source de stress pour de nombreux travailleurs. Les nouvelles technologies, l'IA et l'intensification du télétravail ces dernières années ont encore accéléré ce processus. Le SETCa œuvre à un bon équilibre entre travail et vie privée pour chacun, **du cadre au travailleur à temps partiel**. Le droit à la déconnexion doit être respecté. En fin de compte, nous travaillons pour vivre et non l'inverse. Un travail de qualité, mais aussi une **bonne qualité de vie** au cours de toute la carrière sont essentiels. Cela passe notamment par un encadrement du temps de travail, un contrôle strict de celui-ci, un droit à la déconnexion, une stabilité des horaires ou encore un droit à la formation qui permet de rester « à l'aise » dans son job.

POUR PLUS DE POUVOIR D'ACHAT

L'une de nos priorités est un plus grand pouvoir d'achat. Quand on parle de pouvoir d'achat, on parle tout d'abord de salaires bruts, essentiels au financement de la sécu et des pouvoirs publics ! Ces salaires doivent évoluer via les annales barémiques, des négociations AIP (accord interprofessionnel) libres et celles des secteurs. Mais votre niveau de vie doit aussi être maintenu par **l'indexation automatique**. Il s'agit du rattrapage nécessaire à la suite de l'évolution du coût de la vie. Enfin, il n'est que normal que les travailleurs et travailleuses perçoivent leur part légitime des chiffres réalisés par les entreprises à travers une augmentation du **salairé minimum**.

POUR UNE CHARGE DE TRAVAIL SAIN ET PLUS DE BIEN-ÊTRE

Lorsque nous parlons de bien-être, nous parlons de santé, de sécurité, de prévention, mais également de formation, de culture d'entreprise et de plaintes individuelles.

La protection de votre santé, la charge psychosociale engendrée par le travail (pensons au stress, voire au harcèlement), l'ergonomie... Tous ces thèmes méritent une attention adéquate au niveau de l'entreprise. Des **objectifs réalistes** et une **charge de travail humaine** y jouent un rôle essentiel. Veiller à ce que chacun se sente bien dans son job, c'est le job des délégués SETCa. Nous l'avons vu lors de la crise du covid, où bon nombre de travailleurs et travailleuses se sont retrouvés en première ligne, mettant parfois en danger leur santé, sans nécessairement avoir des équipements de protection adéquats. La sécurité au travail et la protection de la santé des travailleurs doivent être une priorité. Les comités pour la prévention et la protection au travail (CPPT) en sont justement la garantie. Ils constituent un rempart indispensable pour préserver le bien-être des travailleurs.

POUR UN ENCADREMENT DE LA TECHNOLOGIE

La technologie doit être au service des gens et pas l'inverse. Le mot-clé pour le marché du travail de demain est dès lors **l'encadrement**. Lorsque la numérisation est **encadrée aux niveaux collectif et syndical**, elle peut être synonyme de meilleure combinaison entre travail et vie privée. Et lorsque le numérique entraîne une hausse de la productivité, ces bénéfices doivent également retourner aux travailleurs. Ça aussi, c'est la solidarité !

POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE FORTE

Des emplois de qualité, avec des tâches claires, des contrats à temps plein, une bonne combinaison vie privée-vie professionnelle et un bon salaire brut qui respecte un barème. Voilà ce que défend le SETCa. Un bon salaire brut contribue à la sécurité sociale qui est l'un des piliers de notre société. Il s'agit d'un système solidaire intergénérationnel qui redistribue les richesses et renforce le pouvoir d'achat.

C'est une assurance solidaire contre tous les risques de la vie. La sécurité sociale nous protège et nous la protégeons. Les pensions font également partie de notre sécurité sociale. La première condition pour une pension légale convenable est une carrière correcte par le biais d'un emploi de qualité. Le travail qu'accomplissent aujourd'hui les délégués SETCa sera donc important tout au cours de votre vie.

NÉGOCIER AVEC DES LUNETTES DE GENRE

L'égalité femmes-hommes négocie aussi dans les entreprises : salaires, heures complémentaires pour les temps partiels, retour correct après un crédit-temps, contrat temps plein pour ceux qui le demandent, plafond de verre supprimé, conciliation travail-vie privée... Voilà toutes les choses notamment à négocier pour que l'égalité femmes-hommes ne soit pas qu'un principe sur papier !

POUR UNE PLANÈTE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Avec le climat, impossible de négocier. Les choix qui doivent être faits aujourd'hui par la société, et donc aussi dans les entreprises, sont fondamentaux. Afin de préserver notre avenir et celui de nos enfants, il est nécessaire de basculer vers une économie qui préserve le climat. Cela aura inévitablement un impact sur l'emploi, mais aussi sur les conditions de travail et de rémunération. Nos délégués constituent un maillon indispensable de la transition écologique au sein de votre entreprise. Seule une négociation où travailleurs, entreprises et climat sont gagnants est la solution. Le monde de demain a besoin d'activité économique, mais sur une planète morte, il n'y a pas d'emplois.

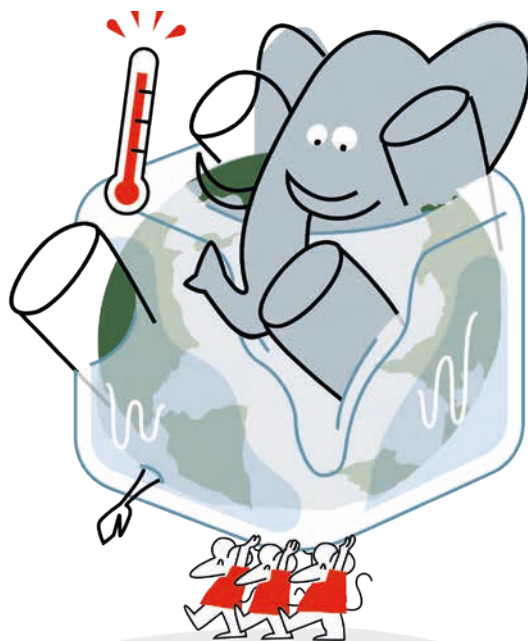
À VOS CÔTÉS POUR NÉGOCIER SI POSSIBLE... ET POUR PASSER À L'ACTION QUAND IL LE FAUT

Au niveau de votre entreprise, vous pouvez compter sur vos représentants syndicaux. L'équipe syndicale du SETCa se réunit régulièrement avec votre employeur et veille à ce que les droits de l'ensemble des travailleurs et travailleuses soient bien respectés et améliorés. Parfois quand le dialogue n'est plus possible, il faut passer à l'action pour faire avancer les négociations. Là aussi, votre équipe SETCa est présente pour défendre et améliorer vos droits.

AU SETCa, IL Y A DE LA PLACE POUR TOUS. SAUF POUR L'EXTRÊME DROITE

Pour le SETCa, la lutte contre la discrimination et les inégalités est et reste une priorité. Les statuts de la FGTB sont des plus explicites à ce sujet : « Il n'y a pas de place à la FGTB pour les idées et les comportements racistes, sexistes, homophobes, xénophobes ou fascistes. » Jamais l'extrême droite n'a été porteuse de progrès social, jamais elle ne le sera. L'extrême droite exploite le désarroi et la misère humaine en stigmatisant. Elle divise et renforce les mieux nantis en pratique. Ensemble, luttons contre l'extrême droite et la haine. C'est seulement de cette façon que nous pourrons construire une société plus inclusive et plus juste.

Ensemble, on est plus forts ! ◀





MATINÉE D'ÉCHANGES SUR LA RÉFORME DES PENSIONS

Le gouvernement belge a récemment proposé des mesures visant à réformer le système de pension pour mieux le viabiliser à long terme. Ces mesures ont suscité de vives réactions de la part des syndicats et des citoyens, qui craignent que les futurs pensionnés soient les plus affectés par ces changements. Ils devront probablement travailler plus longtemps, recevoir des pensions moins élevées et épargner davantage pour leur retraite.

Participez à la matinée d'échanges sur la réforme des pensions avec Selena Carbonero, secrétaire fédérale de la FGTB.

- **Quand ?** Le mercredi 10 avril à 10h.
- **Où ?** 23 rue Henri Aubry, 7100 - La Louvière.
- **Inscriptions :** asblcepre@gmail.com
- **Organisateurs :** asbl CEPRé.

FESTIVAL « ACTION ! », CONSACRÉ AUX FILMS ENGAGÉS

À travers ce festival, le CEPST a pour objectif de proposer un programme riche, entre films, documentaires et fictions, qui abordent des problématiques sociales et humaines et qui questionnent une réalité sociale parfois ignorée. La thématique centrale s'intéresse à la migration.

L'inauguration aura lieu le mercredi 17 avril. Benoit Mariage, parrain du festival, y présentera la création documentaire inédite « Mama Nadine », dans le cadre d'un atelier animé par 3 artistes belges : Saule (musique), Benoit Mariage (réalisation) et Louise Sottiaux (photographie).

- **Quand ?** Les 17,18 et 19 avril prochains.
- **Où ?** Ciné Patria, Rue des Fossés 20, Virton.
- **Programmation et réservations :** www.cepst.be/action
- **Organisateurs :** CEPST, Centre d'éducation permanente en province de Luxembourg, FGTB Luxembourg, Ciné Patria, avec le soutien du RACC et de la FWB.

ARPENTAGE SUR L'EXTRÊME DROITE

Un arpentage ? C'est une méthode d'éducation populaire issue du mouvement ouvrier qui consiste à « déchirer » un ouvrage et à se le répartir entre les différents participants pour ensuite le collectiviser et réfléchir dessus. Pour cet arpentage, lecture de deux ouvrages : « Pauvres actionnaires. Quarante ans de discours économique du Front national passés au crible » de François Ruffin et « Dis, c'est quoi l'antifascisme ? » de Julien Dohet (secrétaire politique du SETCa Liège). Une manière d'aborder les discours antisociaux de l'extrême droite et les perspectives de lutte contre celle-ci.

- **Quand ?** Le jeudi 4 avril de 17h à 20h.
- **Où ?** À l'Aurore (162 rue du Midi, Bruxelles)
- **Inscriptions :** miguel.schelck@fgtb.be
- **Organisateurs :** Jeunes FGTB, Jeunes FGTB Bruxelles.

EXPOSITION « TERRE ANTHRACITE : QUE RESTE-T-IL DU PASSÉ MINIER EN BELGIQUE ? »

La région de Mons-Borinage a été façonnée par la présence et le développement des mines, sources d'innovations technologiques, sociales, économiques. Après leur déclin et leur fermeture, la plupart d'entre elles ont été détruites. Mais que reste-t-il de ce passé minier en Belgique ? L'exposition photos de Julien Wallemacq agrémentées par des poésies d'Ornella Mazza tente de répondre à cette question.

- **Quand ?** Du 5 avril au 17 mai.
- **Où ?** Rue Chisaire 34, 7000 Mons.
- **Programme complet et inscriptions :** www.vu.fr/nSjNk
- **Organisateurs :** PAC Mons-Borinage, La Maison des employés et Cadres Syndiqués de Mons-Borinage, SETCa Mons-Borinage, avec le soutien de la Région Wallonne et la FWB.



FRATERNITÉS OUVRIÈRES

« Le but, c'est la rencontre. Le point commun : le jardinage »

Les « Fraternités ouvrières » vous ouvrent leurs portes tous les jeudis. Ateliers, collection de graines, jardin potager, bibliothèque: ici, on reprend les rênes d'une alimentation variée, durable et accessible à toutes et tous.

Nous sommes dans la rue Charles Quint, à Mouscron. Une rue typique du Centre-Ville, où les maisons de rangée se suivent. Sur la porte du numéro 58, une affiche « faite maison » indique « Fraternités ouvrières ». Écrits à la main, les horaires d'ouverture. Des autocollants, aussi, qui portent le message « Racisme, non merci ». Car c'est bien ça, les Fraternités ouvrières. Un lieu d'échange, de solidarité, de simplicité, de militantisme, aussi, où tout le monde est le bienvenu.

Cette porte, le magazine Syndicats l'avait poussée il y a une dizaine d'années déjà. Une époque où les fondateurs du lieu, Josine et Gilbert Cardon, étaient encore à la manœuvre. Aujourd'hui, Josine vit en maison de repos, et Gilbert nous a malheureusement quittés en 2020. Mais une équipe de bénévoles poursuit l'aventure dans l'habitation du couple, et dans le potager de... 1 800 mètres carrés. Une aventure lancée il y a près de 50 ans... Nous rencontrons Ignace Bruneel, président de l'association, et Michel Vanhulle, animateur.

DES CENTAINES DE VARIÉTÉS DE LÉGUMES

« Notre activité principale, c'est l'achat groupé de graines », explique M.Bruneel. « Nos membres peuvent ensuite acheter ces graines, mais nous ne sommes pas un commerce. Nous appliquons la plus petite marge possible, juste assez pour couvrir nos frais. Le but n'est pas de faire des bénéfices, mais bien de faire connaître des légumes, des variétés qu'on ne trouve pas ou plus en magasin. » Et, au passage, de ne pas laisser les semences dans les seules mains des géants de l'agroalimentaire. « Il y a là une vraie revendication politique. Il faut éviter que les 'gros' prennent le monopole sur la nourriture des gens. On a vu à travers le monde des enfants intoxiqués aux nitrates, du bio hors de prix... Non... Il faut cultiver. »

500 variétés de tomates, 200 de laitues, et bien plus, c'est ce que l'on trouve dans la grainothèque située à l'arrière de la maison. Les variétés de plantes viennent du monde entier : légumes, condimentaires, herbes, arbres fruitiers... « On a de tout, jusqu'aux bananes. Ici, on a cultivé tout ce qui était possible: des citrons, des variétés rares. Le kiwi, par exemple, vient des mêmes latitudes que nous ! »

De nombreux visiteurs s'affairent et cherchent la perle rare qui va venir compléter leur potager. Attention, et c'est bien indiqué : il faut être membre pour « se fournir en semences et faire des achats à la petite coopérative ». Une cotisation de quelques euros est alors demandée. « Tous nos membres sont des jardiniers à domicile, ou alors des gens qui viennent jardiner ici. Certains cultivent sur leur balcon ! » Un sachet de semences coûtera entre 50 centimes et un euro. « Mais on sent quand même l'inflation qui frappe... Les graines sont plus chères qu'avant. »

Les sachets comportent 5 graines, « et pas 25 comme dans la grande distribution. On préfère que les gens achètent plus de variétés différentes, dans des quantités moindres. »

AU DÉPART, LE PARTAGE

En plus de la vente, les Fraternités ouvrières organisent des cours de jardinage, où des connaissances anciennes sont partagées. « Avant, à Mouscron, tout le monde avait un potager. Mais aujourd'hui, les gens ont des pelouses », explique M.Vanhulle. « Les connaissances se perdent dans les modes de vie d'aujourd'hui. On discute de tout cela ici. Le but, c'est la rencontre entre les gens. Le point commun, c'est le jardinage. »



”

Cultiver sans engrais chimiques, sans pesticides, passer au bio accessible pour tous, planter des fruitiers, préserver la biodiversité, découvrir des légumes oubliés ou méconnus, créer un micro-climat favorable aux cultures, une agroforesterie et enfin un jardin forêt. Préserver ce que la nature nous offre et préserver notre planète et la garder viable pour nos enfants et petits enfants. Ces derniers temps notre 'mère-terre' nous le rappelle assez souvent par des signes inquiétants.

Site des « Fraternités ouvrières »

C'est dans les années 70 que le projet voit le jour. La région est alors frappée par la crise textile. « Il fallait trouver de quoi manger à bas prix. Gilbert Cardon était délégué syndical. Cet aspect a toujours été important pour lui. Tout a commencé par des achats groupés entre plusieurs familles ouvrières. Il faut savoir que Josine et Gilbert sont allés en Bolivie avant de revenir à Mouscron. Ils vivaient en altitude, avec les mineurs. Ils avaient la fibre du partage, et c'est ce qu'ils ont appliqué ici. Pas de clans, pas de privilégiés. On partage avec tout le monde. Leur but, ça a toujours été la défense des plus fragilisés. »

APPEL AUX DONS

Une petite quinzaine de bénévoles s'affairent à la gestion des Fraternités. La réputation du jardin et des semences n'est plus à faire. « Nous avons des Alsaciens qui viennent chaque année ! Une personne vient également en train du Sud de la France pour acheter des graines. » Une vraie communauté de fidèles s'est créée autour du projet, mais des gens de passage font également le déplacement. « On voit de plus en plus de jeunes, des familles. Ce, malgré le fait qu'avec le rythme de travail, le temps libre se fait rare. »

Pendant notre visite, nous rencontrons une personne qui travaille au Musée de Folklore et Vie frontalière local. Son but, acheter des graines pour le jardin ethno-botanique de l'institution. « On met en lien les plantes régionales d'autrefois avec les objets et les scènes de la vie quotidienne présentées dans notre musée. Ici, c'est une mine d'or pour retrouver les anciennes variétés locales ! »

Mais les Fraternités ouvrières ont besoin de soutien. Si le nombre de membres reste élevé (plus ou moins un millier de membres "actifs" chaque année, pour un total de 6 000 inscrits), les charges le sont également. « Nous occupons toujours la maison des fondateurs, nous avons un bail de trois ans. Ensuite... on verra. Nous avons lancé un appel aux dons pour couvrir le loyer, les charges, les assurances pour les bénévoles. » Pour faire un don, c'est par ici (code QR) ! Vous y trouverez les explications et le numéro de compte bancaire.

➔ Par ailleurs, les « Fraternités » offrent également des cours en ligne et des conseils sur leur blog <https://vu.fr/rDEgn> et leur page Facebook « Fraternités Ouvrières Asbl » <https://vu.fr/OKKtj> ◀



Rédaction :

Syndicats
Rue Haute 42
1000 Bruxelles
syndicats@fgtb.be

Aurélië Vandecasteele

Rédactrice en chef

Geeraard Peeters
Ioanna Gimnopoulou
Daan Nelen
Léonard Pollet
Aïcha Magha

Rédacteurs

Service abonnements :

02 506 82 11

Ont collaboré à ce numéro :

Sarah Buyle
Antonina Fuca
Mada Minciuna
Yannick Bovy
Annelies Huylebroeck
Mark Pauwels
Caroline Haine
Céline Boogaerts
Alissa De Ceuninck

Photos :

FGTB
iStock
Ali Selvi
(Vlaams ABVV)
Cyprien Lepoivre
(FGTB Bruxelles)

Layout :

www.ramdam.be



cepag.be

BESOIN D'UNE ASSURANCE AUTO ? N'ATTENDEZ PLUS, SOUSCRIVEZ MAINTENANT !

Vous souhaitez plus d'infos, des conseils personnalisés ou une offre d'assurance sans engagement ? Appelez gratuitement le contact center au **0800/49 490** ou surfez sur **www.actelaffinity.be/fgtb**

Plus d'informations sur nos assurances :

✓ Ce qui est assuré

Responsabilité civile :

- Votre défense est assurée en cas d'accident en tort et nous couvrons les dommages matériels et corporels causés à des tiers.
- Nous couvrons aussi les dommages aux usagers faibles (cad les piétons, cyclistes et passagers) même si vous n'êtes pas responsable de l'accident.

Protection juridique :

- Nous assurons votre recours contre un tiers responsable pour les dommages corporels que vous avez subis ou les dommages matériels occasionnés au véhicule assuré.
- Nous assurons votre défense pénale.

Protection du conducteur :

- Nous couvrons vos dommages corporels, en tant que conducteur du véhicule assuré, lorsque vous êtes responsable de l'accident.

✗ Ce qui n'est pas assuré

Responsabilité civile :

- Les dommages subis par le conducteur responsable de l'accident.
- Les dommages matériels au véhicule assuré.

Protection juridique :

- Les amendes, décimes additionnels et les transactions pénales.

Protection du conducteur :

- Les invalidités permanentes inférieures à 8%. Le 1er mois d'incapacité temporaire

Actelaffinity est une dénomination commerciale d'un produit d'Actel - marque de P&V Assurances sc - Entreprise d'assurances agréée sous le code 0058 - Rue Royale 151, 1210 Bruxelles. Ce document est un document publicitaire qui contient de l'information générale sur l'assurance auto Actelaffinity, développée par P&V Assurances. Toutes les informations concernant les services et les produits sur ce site internet sont soumises aux règles du droit belge. L'assurance Actelaffinity fait l'objet d'exclusions, de limitations et de conditions applicables au risque assuré. Avant de souscrire cette assurance, nous vous conseillons de prendre connaissance du document d'information sur le produit et des conditions générales applicables (<https://www.actelaffinity.be/fgtb>). Afin de déterminer votre profil de risque, nous appliquons quelques critères de segmentation. En tant que client, vous êtes protégé par les règles de conduite en matière d'assurance. Le contrat pour cette assurance est conclu pour une période d'un an et est reconduit tacitement chaque année. En cas de plainte éventuelle, vous pouvez contacter un conseiller de notre contact center au 0800/49 490, votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions. Vous pouvez aussi prendre directement contact avec notre service Gestion des Plaintes qui examinera votre plainte ou remarque avec la plus grande attention. Nous concilierons au mieux les différentes parties et essayerons de trouver une solution. Vous pouvez nous contacter par lettre (Gestion des Plaintes, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles), par email plainte@actel.be ou par téléphone au 02/250.90.60. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman des Assurances (Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles) par téléphone 02 547 58 71 ou par mail info@ombudsman.as.

FGTB
Ensemble, on est plus forts

actel
AFFINITY